

# NIGER

Evaluation de la faisabilité du  
transfert monétaire multisectoriel  
dans la région de Diffa

Août 2019



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

**CWG**

CASH  
WORKING  
GROUP

**REACH**

Informing  
more effective  
humanitarian action

Photo de couverture : © International Rescue Committee (IRC) – Août 2019

### **A propos de REACH**

REACH Initiative facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement.

Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAT).

## RESUME

Selon l'aperçu des besoins humanitaires (HNO) au Niger pour l'année 2019, plus de 460 000 personnes ont besoin d'assistance humanitaire à Diffa<sup>1</sup>. Le contexte de crise prolongée dans cette région affecte la vulnérabilité des populations et génère des besoins dans plusieurs secteurs d'intervention tels que la sécurité alimentaire, la nutrition, la protection, les abris, l'éducation, la santé, l'hygiène, l'eau et l'assainissement. Pour faire face à cette vulnérabilité, des organisations de mise en œuvre comme le gouvernement et des organismes humanitaires ont mis en place des programmes de distribution conditionnelle ou inconditionnelle sous forme de transferts monétaires. Pour informer les décisions stratégiques et opérationnelles, une étude sur la faisabilité du transfert monétaire multisectoriel dans un contexte d'urgence à Diffa a été réalisée en 2017<sup>2</sup> de façon conjointe par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). Cette évaluation avait pour but de donner un aperçu de la faisabilité du transfert monétaire multisectoriel à Diffa en fonction de capacité des marchés, de l'acceptation du transfert monétaire et de la protection des bénéficiaires, ainsi que les capacités et défis des prestataires de services financiers et des organisations de mise en œuvre.

En raison du caractère volatile de la situation de crise à Diffa, il apparaît pertinent de mettre à jour les informations sur la faisabilité du transfert monétaire. Dans la continuité de l'évaluation réalisée en 2017, REACH, avec l'appui du Cash Working Group (CWG) au Niger a conduit une nouvelle évaluation entre avril et début août 2019 financée par l'Office of Foreign Disaster Assistance (OFDA). Cette étude, réalisée à Diffa, se focalise sur les mêmes éléments étudiés lors de l'évaluation de 2017 : la capacité des marchés, l'acceptation du transfert monétaire, la protection des bénéficiaires ainsi que les capacités et les défis des prestataires de services financiers et des organisations de mise en œuvre. Cette évaluation vise à donner aux organisations de mise en œuvre un aperçu des risques et des opportunités du transfert monétaire à Diffa afin d'informer la stratégie de la communauté humanitaire et du CWG en particulier.

L'évaluation s'appuie sur une méthodologie mixte qualitative et quantitative et des outils de collecte de données ont été développés pour chaque aspect de l'évaluation. En ce qui concerne les capacités des marchés, l'évaluation a couvert 45 marchés répartis dans toutes les communes de la région de Diffa, hormis Bosso qui était inaccessible au moment de l'enquête pour des raisons sécuritaires<sup>3</sup>. Au total, 45 entretiens ont été réalisés avec des informateurs clés (IC) gestionnaires de marchés (un par marché)<sup>4</sup> ainsi que des entretiens individuels avec 88 transporteurs et 229 commerçants. Pour l'acceptation du transfert monétaire et la protection des bénéficiaires, l'évaluation a couvert 21 localités de Diffa (2 par commune hormis Toumour où une seule localité a été couverte en raison de limitations sécuritaires<sup>5</sup>). Dans ces localités, des entretiens ont été réalisés avec des IC<sup>6</sup> parmi la population déplacée et non déplacée, de même que 72 groupes de discussion répartis de façon distincte par type de population (déplacée/non déplacée) et par sexe (homme/femme). En ce qui concerne les capacités et les défis des prestataires de services financiers et des partenaires de mise en œuvre, des entretiens individuels ont été réalisés avec quatre prestataires financiers actifs à Diffa (dont deux gestionnaires d'institutions de

<sup>1</sup> OCHA. Aperçu des besoins humanitaires 2019 au Niger. Décembre 2018

<sup>2</sup> OCHA.HCR.PAM.UNICEF. Evaluation de la faisabilité du transfert monétaire conjoint en situation d'urgence à Diffa. Juillet. 2017

<sup>3</sup> Selon les règles de sécurité propres à REACH à Diffa, Bosso est interdit d'accès au personnel de terrain.

<sup>4</sup> Points focaux de divers profils bien renseignés sur le fonctionnement des marchés (personnel de la mairie, responsable d'association de commerçants etc.).

<sup>5</sup> Selon les règles de sécurité propres à REACH, dans la commune de Toumour, la localité de Toumour uniquement est autorisée pour l'accès.

<sup>6</sup> Les IC de la population non déplacée sont des chefs de village /chefs de quartier ou de canton et IC de la population déplacée sont principalement des représentants des déplacés.

microfinance (IMF) et deux représentants d'opérateurs de téléphonie mobile)<sup>7</sup>. Enfin, parmi une dizaine d'ONG qui font du transfert monétaire à Diffa, six ont répondu à un questionnaire sur leurs capacités et les défis auxquels ils font face. L'évaluation a été coordonnée par le biais d'un groupe de travail restreint au sein du CWG qui a également travaillé sur l'élaboration des recommandations. Ce groupe restreint était constitué de REACH, le PAM, OCHA, le HCR et l'International Rescue Committee (IRC). Les résultats issus de la collecte de données ont été triangulés avec les données secondaires disponibles pour chacun des quatre axes d'évaluation. Comme les informations sont fournies par des IC et des groupes de discussion, les résultats sont indicatifs de la situation des marchés et des villages évalués et non représentatifs.

Les résultats clés de cette évaluation se présentent comme suit :

- **Capacité des marchés**

Au cours des groupes de discussion, les participants ont indiqué que les marchés sont physiquement accessibles aux populations malgré les moyens de transport limités et le mauvais état des infrastructures. En termes d'infrastructures d'accès, les IC gestionnaires des marchés ont rapporté que la quasi-totalité des marchés est accessible soit par des pistes non aménagées (45/45) soit par des pistes aménagées (32/45) et une faible proportion de marchés est accessible par une route bitumée (11/45). Les marchés accessibles par une route sont situés dans les communes ayant accès à la route nationale 1 : Diffa, Goudoumaria, Chetimari, Gueskerou, Toumour et Maine Soroa. Bien que les populations aient physiquement accès aux marchés, elles doivent faire face à certaines contraintes. Les difficultés d'accès aux marchés les plus fréquentes selon les IC gestionnaires de marchés sont les moyens de transport limités (selon 38 IC sur 45), le mauvais état des infrastructures (37 IC sur 45) et les conditions météorologiques difficiles (selon 31 IC sur 45) à certaines périodes de l'année, notamment les périodes de fortes chaleurs et l'hivernage. En plus de ces contraintes, les participants aux groupes de discussion dans les communes de Gueskerou, Chetimari, N'Guigmi et Toumour ont évoqué des risques sécuritaires sur les chemins d'accès aux marchés, tels que des agressions, des attaques et des enlèvements. Ces communes sont les plus affectées par les incidents sécuritaires selon les différents monitoring de protection réalisés par le Cluster Protection au Niger, dont celui de mai 2019<sup>8</sup>, montrant ainsi que les craintes des populations reposent sur des risques sécuritaires tangibles. Au cours de l'évaluation de 2017<sup>9</sup>, les principales contraintes d'accès aux marchés identifiées étaient également les moyens de transport limités et le mauvais état des infrastructures, ce qui suggère que les réseaux routiers ne se sont pas développés dans la région en deux ans.

En termes d'accessibilité économique des marchés, une analyse approfondie des marchés et de la sécurité alimentaire au Niger réalisée en avril 2019 par la Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA)<sup>10</sup> a révélé une baisse des prix des céréales par rapport à la même période de l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années (avril 2014-avril 2019) sur tous les marchés des chefs-lieux des régions y compris Diffa. Pour autant, les participants aux groupes de discussion perçoivent les prix comme élevés au niveau des marchés ; cette perception pourrait être liée à leur faible pouvoir d'achat.

<sup>7</sup> Pour l'analyse des capacités et des défis des prestataires de services financiers, les agences de transfert d'argent comme BNIF et Aliza n'ont pas répondu à l'enquête, toutefois, des informations sur ces agences sont fournies dans ce rapport et les informations proviennent de l'expérience des membres du groupe de travail restreint d'organisations du CWG ayant travaillé sur cette évaluation.

<sup>8</sup> Cluster Protection. DRC.HCR. Aperçu du monitoring de protection à Diffa. Mai 2019

<sup>9</sup> OCHA.HCR.PAM.UNICEF. Evaluation de la faisabilité du transfert monétaire conjoint en situation d'urgence à Diffa. Juillet 2017

<sup>10</sup> SIMA. Analyse approfondie des marchés et de la sécurité alimentaire au Niger. Avril 2019

L'analyse des marchés a également montré que dans l'ensemble, les marchés sont relativement bien approvisionnés : les produits alimentaires et non alimentaires de consommation courante sont disponibles dans la majorité des marchés de Diffa selon les IC gestionnaires de marchés. Toutefois, l'approvisionnement des marchés est dépendant de deux principaux facteurs : l'issue des récoltes pour les produits céréaliers saisonniers et la régularité des flux d'approvisionnement depuis les marchés du nord du Nigeria et les zones de production de Zinder, de Maradi et du Tchad dans une moindre mesure. L'évaluation a révélé une stabilité des circuits d'approvisionnement depuis le Nigeria et la région de Zinder avec une offre de produits alimentaires importés (huile, maïs) et des produits non alimentaires relativement stable depuis un an dans la majorité des marchés. Comme relevé lors de l'évaluation de 2017 par les IC gestionnaires de marchés, le risque en termes d'approvisionnement des marchés reste la dépendance aux circuits d'approvisionnement en provenance du Nigeria, premier pays importateur à Diffa. La situation sécuritaire dans la partie nord du Nigeria et les mesures de sécurité qui y sont liées pourraient davantage impacter la circulation transfrontalière des biens et faire varier le rythme d'approvisionnement.

Par ailleurs, dans 14 marchés sur les 45 évalués, les IC gestionnaires de marchés ont déclaré que les commerçants et les populations font face à des difficultés relatives à la monnaie : le taux de change instable, les commissions trop élevées ou instables, ou la dépréciation monétaire. Ces difficultés monétaires peuvent être désavantageuses pour les bénéficiaires du transfert monétaire qui pourraient voir le montant reçu baisser après l'échange avec les commerçants et il existe un risque de perte voire d'arnaque sur le taux de change. Cet élément avait également été évoqué lors de l'évaluation réalisée en 2017<sup>11</sup> dans laquelle, il avait été précisé que le faible niveau scolaire des populations les rendraient davantage vulnérables à ce risque.

En termes de capacité de réponse, la majorité des commerçants de produits alimentaires et de produits non alimentaires estiment être en mesure de répondre dans un délai d'une à deux semaines maximum au cas où la demande doublerait en cas d'aide monétaire. Ce délai de réponse peut être considéré comme réaliste compte-tenu de la production locale et de la régularité des flux d'approvisionnement depuis le nord du Nigeria et de Zinder, sous réserve que la situation sécuritaire et les mesures de l'état d'urgence ne perturbent pas considérablement les échanges commerciaux. Selon les organisations qui mettent en œuvre le transfert monétaire, il s'agit d'un délai de réponse favorable au transfert monétaire compte-tenu du contexte sécuritaire et économique de Diffa. Le délai de réponse de la majorité des commerçants trouvé par l'évaluation de 2017 était également d'une à deux semaines maximum, suggérant ainsi que le délai de réponse estimé est plutôt stable.

Les commerçants et les transporteurs interrogés ont rapporté faire face à certaines difficultés pouvant impacter leur capacité de réponse. Les difficultés des commerçants sont surtout d'ordre économique et les contraintes des transporteurs plutôt liées aux infrastructures routières et à la situation sécuritaire. Selon 135 commerçants sur 229, le manque de capital propre constitue leur première difficulté, suivi par le faible pouvoir d'achat des clients (95/229). Du point de vue des transporteurs, les difficultés les plus importantes sont le mauvais état des routes (77 transporteurs sur 88), les postes de contrôle (61/88) et l'insécurité (14/88). Ces difficultés propres aux commerçants et aux transporteurs avaient également été évoquées dans cet ordre dans l'évaluation de 2017. En regardant les résultats plus en détails au niveau des communes, l'insécurité figure parmi les deux premières difficultés auxquelles les commerçants et transporteurs sont confrontés dans les communes de Chetimari, Toumour, N'Guigmi, Diffa et Gueskerou. Les participants aux groupes de discussion ont évoqué le risque d'incidents sécuritaires pour l'accès aux marchés dans ces mêmes communes, ce qui montre que la situation

<sup>11</sup> OCHA.HCR.PAM.UNICEF. Evaluation de la faisabilité du transfert monétaire conjoint en situation d'urgence à Diffa. Juillet. 2017

sécuritaire peut significativement impacter la capacité des marchés dans ces communes très affectées par la crise.

### Acceptation du transfert monétaire et protection des bénéficiaires

Selon la quasi-totalité des IC non déplacés (18/21) et déplacés (13/15), la population préférerait recevoir de l'aide en nature si elle avait le choix entre l'aide monétaire et l'aide en nature. Cette préférence pour l'aide en nature s'explique, selon les IC et les participants aux groupes de discussion, par le fait que les populations n'ont pas besoin d'aller au marché avec l'aide en nature. Cela suggère que le déplacement vers les marchés est considéré comme une contrainte par les populations du fait de l'éloignement de certaines localités par rapport aux marchés, les moyens de transport limités, les conditions météorologiques difficiles et la situation sécuritaire. Lors des groupes de discussion, une disparité de réponses en fonction du genre a été constatée, avec les femmes (surtout non déplacées) qui ont été plus nombreuses à indiquer préférer le transfert monétaire à l'aide en nature. Le premier facteur qui explique cette préférence chez les femmes ayant rapporté être plus favorables au transfert monétaire est la volonté de ces dernières de mener des Activités Génératrices de Revenus (AGR) avec l'assistance monétaire. En effet, dans le contexte culturel et économique de Diffa, il est courant que les femmes tiennent un petit commerce ou vendent des aliments préparés pour contribuer aux moyens de subsistance du ménage.

En cas d'aide monétaire, la modalité de distribution préférée est la distribution en espèces selon la quasi-totalité des groupes de discussion. Les principales raisons rapportées sont que la distribution en espèces permet de varier les achats selon les priorités du ménage et la méfiance des populations vis-à-vis des commerçants lors de l'échange de coupons. L'évaluation réalisée en 2017<sup>12</sup> avait également identifié la distribution en espèces comme la modalité de distribution préférée par les populations pour des raisons similaires, essentiellement liées à la possibilité de diversifier les dépenses.

En cas d'aide monétaire, selon la totalité des IC et des groupes de discussion, la dépense prioritaire serait la nourriture. Cela correspond aux besoins prioritaires des populations identifiés lors d'évaluations précédentes réalisées par REACH<sup>13</sup>. La deuxième dépense prioritaire selon les IC et les populations concernerait les moyens de subsistance, incluant les AGR. Par comparaison à l'évaluation de 2017 dans laquelle les trois dépenses prioritaires identifiées étaient la nourriture, la santé et le remboursement de dettes, il semble que les AGR aient pris une place plus importante parmi les dépenses prioritaires des ménages. Ce constat suggère qu'après l'assistance d'urgence, les bénéficiaires cherchent de plus en plus à pérenniser les revenus du ménage de manière autonome.

En termes de protection, il a été indiqué par les IC et les participants aux groupes de discussion que l'aide monétaire dans la région pourrait avoir certains effets secondaires négatifs au sein des familles et des communautés. Au niveau des familles, il y a notamment un risque de détournement de l'argent par le mari et un risque de tensions dans les foyers polygames au cas où l'une des épouses est bénéficiaire. Au niveau communautaire, les IC ont identifié un risque de disputes intercommunautaires en cas de fraudes ou de discriminations de certaines catégories de la population pour l'accès à l'aide. Il pourrait également y avoir des menaces, des attaques et une extorsion de fonds par les groupes armés non étatiques, particulièrement dans les communes les plus marquées par la crise où se concentre l'essentiel des incidents sécuritaires : Diffa,

<sup>12</sup> OCHA.HCR.PAM.UNICEF. Evaluation de la faisabilité du transfert monétaire conjoint en situation d'urgence à Diffa. Juillet. 2017

<sup>13</sup> REACH. Evaluation de la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa. Novembre 2018

Chetimari, Gueskerou, Toumour, N'Guigmi et Maine Soroa. Les organisations de mise en œuvre pourraient adopter des mesures préventives permettant de mitiger ces risques, notamment en renforçant la sensibilisation intercommunautaire et en faisant un suivi de la situation sécuritaire dans les localités ciblées par l'aide monétaire.

- **Capacités et limites des prestataires de services financiers**

Selon le groupe restreint du CWG ayant participé à l'interprétation des résultats, il existe différents types de prestataires de services financiers susceptibles de jouer un rôle opérationnel dans le transfert monétaire à Diffa : les IMF (Ngada et Asusu), les agences de transfert d'argent (Nita, BNIF et Aliza) et les opérateurs téléphoniques qui disposent d'un service de transfert d'argent (Orange, Airtel, Moove). Les représentants des prestataires de services financiers interrogés ont rapporté qu'ils ont la capacité de déployer des équipes mobiles de distribution dans toutes les communes de la région dans la limite des zones qui leur sont accessibles sur le plan sécuritaire. De plus, les IMF Ngada et Asusu travaillent depuis 2010 avec des organisations de mise en œuvre du transfert monétaire, ce qui leur confère des acquis de l'expérience. Les agences de transfert d'argent telles que BNIF sont en mesure de couvrir des opérations de transfert avec des sommes très élevées selon l'expérience de quelques organisations de mise en œuvre du transfert monétaire comme le PAM.

Malgré la diversité des types de prestataires susceptibles de contribuer au transfert monétaire à Diffa, selon l'expérience des organisations de mise en œuvre ayant répondu à l'enquête, il y a une faiblesse de représentation des prestataires de services financiers. En effet, les IMF Ngada et Asusu ont un nombre de bureaux limités avec un seul bureau à Diffa pour Asusu et trois bureaux pour Ngada dont un à Diffa, un à N'Guigmi et un à Maine Soroa. En ce qui concerne les agences de transfert d'argent et les bureaux de retrait des opérateurs de téléphonie mobile, la plupart des points de retrait sont concentrés en zones urbaines dans les localités de Diffa, N'Guigmi et Maine Soroa. En plus de la faible représentation des prestataires de services financiers, la couverture réseau des opérateurs de téléphonie mobile interrogés (Orange et Airtel) est surtout effective en zones urbaines et dans les localités situées tout au long de la route nationale 1. De plus, même dans les zones dans lesquelles il y a une couverture réseau, selon le groupe du CWG ayant contribué à l'interprétation des résultats, les perturbations fréquentes des réseaux de communication à Diffa constituent une contrainte susceptible de perturber et de retarder les transactions monétaires. Par ailleurs, en raison de la situation sécuritaire, les opérateurs de téléphonie mobile interrogés ferment leurs bureaux de retrait tôt par rapport au reste du pays (environ à 15h) et les IMF ont rapporté qu'elles pourraient être réticentes à envoyer leurs agents dans des zones de forte insécurité pour ne pas exposer ces derniers à des risques sécuritaires.

- **Capacités et défis des organisations de mise en œuvre**

Le Niger bénéficie d'un cadre institutionnel favorable au transfert monétaire sur le plan national à travers la politique nationale de protection sociale adoptée en 2011<sup>14</sup> et la stratégie nationale de sécurité alimentaire et de développement agricole durable (I3N). En effet, l'un des instruments de la politique de protection sociale est le mécanisme de filets sociaux sous forme de projets financés par la banque mondiale<sup>15</sup>, mis en œuvre depuis 2010. Il s'agit de transferts en nature ou espèces, à destination des plus vulnérables qui leur garantit un revenu minimum de manière régulière. Selon le groupe restreint ayant participé à l'interprétation des résultats, à travers les filets sociaux, le gouvernement a une expérience et une capacité technique à mettre en œuvre des transferts monétaires.

<sup>14</sup> Comité Interministériel de Pilotage Stratégie de Développement Rural au Niger. Les filets de sécurité sociale au Niger, rapport de synthèse. Décembre 2009

<sup>15</sup> Banque Mondiale. Projet de filet de sécurité sociale au Niger. <http://projects.banquemondiale.org/P123399/niger-safety-net-project?lang=fr>

Selon le tableau de bord des interventions monétaires en cours ou programmés réalisé par OCHA dans le Plan de Réponse Humanitaire (HRP) 2019<sup>16</sup>, une dizaine d'organisations font du transfert monétaire à Diffa et de janvier à octobre 2018, un montant de 6,8 millions a été distribué à Diffa. Sur le plan national, 93% du montant des transferts monétaires distribués ont été affectés à l'insécurité alimentaire, 3% à la protection, l'éducation et aux moyens de subsistance et seulement 4% au transfert monétaire à usage multiple. Cette répartition montre que malgré l'intégration du transfert monétaire multisectoriel dans la stratégie de réponse humanitaire depuis 2017 selon le HRP 2019, les transferts monétaires à usage multiple représentent encore une faible part des programmes mis en œuvre.

Les organisations de mise en œuvre interrogées ont rapporté avoir les capacités techniques et humaines pour mener des programmes de transfert monétaire et avoir déjà mis en place des procédures standards à l'échelle interne incluant la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets de transfert monétaire. Cependant, ces organisations ont également rapporté faire face à des contraintes liées à l'exécution de leurs programmes dans le cadre du partenariat avec les prestataires de services financiers. Il s'agit notamment de retards de paiement, et de problèmes logistiques dus au transport des espèces. De plus, les organisations de mise en œuvre pourraient être confrontées à un risque de fraudes lors du ciblage des bénéficiaires ou d'erreurs lors des ciblages. Par ailleurs, avec le déplacement fréquent des populations, il est possible qu'il y ait des recensements secondaires qui permettraient à certains déplacés de bénéficier de plusieurs aides en même temps au détriment d'autres personnes.

Sur la base des résultats de cette évaluation, le groupe de travail restreint au sein du CWG a formulé les recommandations suivantes :

- Renforcer la coordination stratégique et opérationnelle des activités de transfert monétaire à Diffa via le CWG multisectoriel qui peut servir de cadre à la définition de procédures standards incluant la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes de transfert monétaire.
- Mettre en place ou redynamiser les cadres de coordination au niveau des communes avec une meilleure implication des autorités locales.
- Accélérer le processus de définition du panier de dépenses minimum (MEB)<sup>17</sup> pour une compréhension collective et concertée des besoins multisectoriels des populations afin d'harmoniser les montants distribués dans le cadre du transfert monétaire à usage multiple.
- Déterminer les mécanismes les plus réalisables et efficaces à court, moyen et long terme pour l'identification unique des bénéficiaires afin d'éviter que des personnes bénéficient de plusieurs aides en même temps du fait du manque de coordination entre organismes de mise en œuvre.
- Faire un suivi de la situation sécuritaire avant et pendant la mise en œuvre de l'assistance monétaire afin de prévenir les risques sécuritaires vis-à-vis des bénéficiaires.
- Renforcer la sensibilisation communautaire durant tout le processus d'assistance monétaire et impliquer le Cluster Protection dans les mécanismes de sensibilisation communautaire.
- Renforcer le partage d'informations notamment sur les localités ciblées, les calendriers de distribution, les activités prévues pour favoriser la complémentarité des interventions.

<sup>16</sup> OCHA. Plan de Réponse Humanitaire 2019 au Niger. Décembre 2018

<sup>17</sup> Selon le glossaire du Cash Learning Group (CALP), un panier de dépenses minimum (MEB) requiert d'identifier et de quantifier les biens et services constituant les « besoins de base » qui peuvent être monétarisés et qui sont accessibles sur les marchés et services locaux. Les biens et services inclus dans un MEB sont ceux que les ménages bénéficiaires dans un contexte spécifique sont plus à même de prioriser, sur une base permanente ou saisonnière. Un MEB est nécessairement multisectoriel et basé sur le coût moyen des items composant le panier. Il peut être calculé pour différentes tailles de ménages.



- Faire une étude plus approfondie sur la place du genre dans les programmes de transfert monétaire pour mieux tenir compte des relations de genre lors de l'assistance monétaire à Diffa et des effets potentiels du transfert monétaire au sein des ménages.
- Faire des études sur les localités ciblées par les programmes de transfert monétaire dans la région de Diffa afin de déterminer les modalités de distribution les plus appropriées. Ces études ciblées pourraient être réalisées par les organisations de mise en œuvre avant chaque intervention monétaire.

## TABLE DES MATIERES

<b>RESUME.....</b>	<b>- 1 -</b>
Liste des Acronymes.....	- 11 -
Classifications Géographiques .....	- 11 -
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>- 12 -</b>
<b>METHODOLOGIE.....</b>	<b>- 14 -</b>
Objectifs de l'évaluation .....	- 14 -
Couverture géographique .....	- 14 -
Collecte de données .....	- 15 -
Limites de l'évaluation.....	- 17 -
<b>RESULTATS .....</b>	<b>- 18 -</b>
<b>Partie 1 : Capacité des marchés .....</b>	<b>- 18 -</b>
Accessibilité physique des marchés .....	- 18 -
<i>Infrastructures disponibles pour l'accès aux marchés.....</i>	- 18 -
<i>Périodes d'accessibilité des véhicules de transport de marchandises dans les marchés.....</i>	- 19 -
<i>Principales difficultés pour l'accès physique aux marchés.....</i>	- 19 -
Accessibilité économique marchés .....	- 20 -
Disponibilité des produits alimentaires et non alimentaires dans les marchés .....	- 21 -
Approvisionnement des marchés.....	- 21 -
Evolution de l'offre des produits alimentaires et non alimentaires dans les marchés .....	- 22 -
Perspective d'évolution de la demande de produits.....	- 22 -
Capacité de réponse des commerçants au cas ou la demande double.....	- 23 -
Stockage des produits .....	- 23 -
Principales difficultés liées à l'activité commerciale .....	- 24 -
<b>Partie 2 : Acceptation du transfert monétaire et protection des bénéficiaires .....</b>	<b>- 25 -</b>
Acceptation du transfert monétaire .....	- 26 -
<i>Préférence entre l'aide en nature et le transfert monétaire .....</i>	- 26 -
<i>Modalités de distribution préférée entre les espèces et les coupons.....</i>	- 27 -
<i>Personne décisionnaire au sein du ménage en cas d'aide monétaire .....</i>	- 28 -
<i>Principales dépenses effectuées avec l'aide monétaire.....</i>	- 28 -
Protection des bénéficiaires.....	- 28 -
<i>Problèmes potentiels pouvant être générés par le transfert monétaire au sein des ménages.....</i>	- 29 -
<i>Problèmes potentiels pouvant être générés par le transfert monétaire au sein des communautés.....</i>	- 29 -
<i>Risques sécuritaires encourus par les bénéficiaires du transfert monétaire .....</i>	- 29 -
Risques liés à la monnaie.....	- 30 -
<b>Partie 3 : Capacités et limites des prestataires de services financiers .....</b>	<b>- 30 -</b>
Couverture et présence dans la région.....	- 30 -

Couverture et présence des IMF et agences de transfert d'argent .....	- 30 -
Couverture des opérateurs téléphoniques .....	- 31 -
Capacités des prestataires de services financiers .....	- 31 -
Limites et contraintes des prestataires de services financiers .....	- 31 -
<b>Partie 4 : Capacités et défis des organisations de mise en œuvre .....</b>	<b>- 32 -</b>
Capacités des organisations de mise en œuvre .....	- 32 -
Difficultés et défis des organisations de mise en œuvre .....	- 33 -
<b>Partie 5 : Analyse des risques, contraintes, opportunités et recommandations .....</b>	<b>- 33 -</b>
Opportunités .....	- 33 -
Contraintes .....	- 34 -
Risques .....	- 35 -
Recommandations .....	- 35 -
Tableau récapitulatif des opportunités, contraintes, risques du transfert monétaire à Diffa et recommandations .....	- 38 -
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>- 43 -</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>- 45 -</b>
Annexe 1 : Liste des marchés .....	- 45 -
Annexe 2 : Liste des localités évaluées .....	- 47 -
Annexe 3 : Compilation de données secondaires sur le transfert monétaire au Niger .....	- 48 -
Annexe 4 : Fiches d'information de l'évaluation (liens) .....	- 49 -
<b>LISTE DES CARTES, TABLEAUX ET FIGURES</b>	
Carte 1 : Marchés évalués dans la région de Diffa .....	- 15 -
Tableau 1 : Récapitulatif des IC et des groupes de discussion dans les localités .....	- 16 -
Tableau 2 : Principales difficultés pour l'accès aux marchés selon les IC gestionnaires de marchés – par nombre de marchés .....	- 20 -
Tableau 3 : Disponibilité des prix alimentaires et non alimentaires dans les marchés dans les 6 mois qui précèdent l'évaluation – par nombre de marchés .....	- 21 -
Tableau 4 : Principales raisons pour lesquelles les populations préfèrent recevoir de l'aide en nature plutôt que de l'aide monétaire selon les IC – par nombre d'IC .....	- 26 -
Tableau 5 : Principales dépenses effectuées avec l'argent reçu en cas d'aide monétaire selon les IC – par nombre d'IC : .....	- 28 -
Figure 1 : Principales infrastructures disponibles pour l'accès aux marchés selon les IC gestionnaires de marchés – par nombre de marchés .....	- 18 -
Figure 2 : Périodes d'accessibilité des véhicules de transport de marchandises dans les marchés selon les transporteurs – par nombre de transporteurs .....	- 19 -
Figure 3 : Evolution de l'offre de produits alimentaires cette année comparée à l'année dernière selon les IC gestionnaires de marchés – par nombre de marchés .....	- 22 -
Figure 4 : Evolution de l'offre de produits non alimentaires cette année comparée à l'année dernière selon les IC gestionnaires de marchés – par nombre de marchés .....	- 22 -
Figure 5 : Evolution de la demande de produits non alimentaires dans un an selon les commerçants .....	- 22 -
Figure 6 : Evolution de la demande de produits alimentaires dans un an selon les commerçants .....	- 22 -

Figure 7 : Délai de réponse des commerçants au cas où la demande de produits non alimentaires double . - 23 -	
Figure 8 : Délai de réponse des commerçants au cas où la demande de produits alimentaires double ..... - 23 -	
Figure 9 : Etat des infrastructures de stockage selon les IC gestionnaires de marchés - par nombre de marchés ..... - 24 -	
Figure 10 : Principales difficultés auxquelles les commerçants sont confrontés pour l'exercice de leur activité – par nombre de commerçants : ..... - 25 -	
..... - 25 -	
Figure 11 : Principales difficultés auxquelles les transporteurs sont confrontés pour l'exercice de leur activité – par nombre de transporteurs : ..... - 25 -	

## Liste des Acronymes

AGR	Activité Génératrice de Revenu
CWG	Cash Working Group
CALP	Cash Learning Group
DFID	Département de la Coopération Internationale du Royaume Uni
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
HRP	Plan de réponse humanitaire
IMF	Institution de Microfinance
IRC	International Rescue Committee
MEB	Panier de dépenses minimum
OFDA	Office of Foreign Disaster Assistance
ONG	Organisation Non gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
SIMA	Système d'information sur les Marchés Agricoles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
OCHA	Bureau de coordination des affaires humanitaires

## Classifications Géographiques

<b>Région</b>	Division administrative la plus élevée au niveau national. Le Niger compte 8 régions et cette évaluation a été menée dans la région de Diffa.
<b>Département</b>	Les régions sont divisées en départements. La région de Diffa compte 6 départements : Bosso, Diffa, Maine Soroa, Goudoumaria, N'Guigmi et N'Gourti.
<b>Commune</b>	Les départements sont divisés en communes. La région de Diffa compte 12 communes : Bosso, Toumour, Chetimari, Diffa, Gueskerou, Maine Soroa, Foulatari, N'Guilebeyli, Goudoumaria, Kablewa, N'Guigmi et Ngourti.
<b>Localité/village</b>	Les localités constituent la plus petite division administrative.

## INTRODUCTION

Selon l'aperçu des besoins humanitaires (HNO) au Niger pour l'année 2019<sup>18</sup>, plus de 460 000 personnes ont besoin d'assistance humanitaire dans la région de Diffa, y compris les personnes déplacées<sup>19</sup> estimés à 249 813<sup>20</sup> selon le recensement effectué par la Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC/M-R) au mois de juin 2018<sup>21</sup>. Ces besoins couvrent divers secteurs tels que la sécurité alimentaire, la protection, les abris, la santé, l'éducation, l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Ces personnes vivent dans un contexte sécuritaire très instable marquée par des attaques armées sporadiques dans certaines zones<sup>22</sup>. De plus, les populations subissent les répercussions d'une crise socio-économique déclenchée par l'état d'urgence déclaré suites aux attaques de février 2015<sup>23</sup>. Cet état d'urgence interdit des activités essentielles à l'économie locale et impose des restrictions de mouvements dans de nombreuses zones<sup>24</sup>. Dans une telle situation, les populations sont de plus en plus vulnérables, nécessitant une assistance dans différents secteurs dont la sécurité alimentaire, les abris, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'éducation, la santé et la protection. Pour répondre à ces besoins, selon le plan de réponse humanitaire (HRP) 2019 au Niger<sup>25</sup>, l'équipe humanitaire a intégré depuis 2017 le transfert monétaire comme composante de la stratégie de réponse.

La fourniture d'une assistance monétaire en cas d'urgence exige de comprendre la capacité des marchés, l'acceptation du transfert monétaire et la protection des bénéficiaires ainsi que les capacités des prestataires de services financiers et des organisations qui mettent en œuvre ces programmes. Ce besoin d'information avait justifié une étude sur la faisabilité du transfert monétaire multisectoriel dans un contexte d'urgence à Diffa réalisée en 2017 de façon conjointe par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)<sup>26</sup>.

En raison du caractère volatile de la situation des marchés à Diffa, il apparaît pertinent de mettre à jour les informations sur la faisabilité du transfert monétaire. Dans la continuité de l'étude menée en 2017, REACH, avec l'appui du le Cash Working Group (CWG) au Niger a conduit une évaluation en 2019 financée par l'Office of Foreign Disaster Assistance (OFDA). Cette étude a pour but de déterminer la capacité des marchés, l'acceptation du transfert monétaire et la protection des bénéficiaires ainsi que les capacités et les défis des prestataires de services financiers et des partenaires de mise en œuvre. Elle vise à aider les agences des Nations Unies, les partenaires gouvernementaux et les acteurs humanitaires à s'informer et à préparer leurs programmes d'intervention grâce à une meilleure connaissance des risques et des opportunités du transfert monétaire dans la région de Diffa.

Les résultats de cette évaluation sont présentés en 5 parties :

- La capacité des marchés
- L'acceptation du transfert monétaire et la protection des bénéficiaires

<sup>18</sup> OCHA. Aperçu des besoins humanitaires 2019 au Niger. Décembre 2018

<sup>19</sup> Dans cette évaluation, le terme "déplacé" désigne les réfugiés, les déplacés internes et les retournés.

<sup>20</sup> Ce chiffre est en progression compte-tenu des nouvelles vagues de déplacement signalées à Diffa à partir du premier semestre 2019.

<sup>21</sup> Situation des personnes déplacées. Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC/M-R). Juin 2018

<sup>22</sup> IRC, DRC, UNHCR. Rapport d'analyse mensuelle des données du monitoring de protection. Diffa, Niger. Septembre 2018

<sup>23</sup> Prolongation de l'Etat d'urgence dans les régions de Diffa, de Tillabéri et de Tahoua. Agence Nigérienne de Presse. Septembre 2018. Disponible via : <http://www.anp.ne/?q=article/prorogation-nouveau-de-l-etat-d-urgence-dans-les-regions-de-diffa-de-tillaberi-et-de-0#sthash.QGvUnfNQ.dpbs>

<sup>24</sup> International Crisis Group. Le Niger face à Boko Haram : au-delà de la contre-insurrection. 27 février 2017. Disponible via : <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/niger/245-niger-and-boko-haram-beyond-counter-insurgency>

<sup>25</sup> OCHA. Niger. Plan de réponse humanitaire 2019. Décembre 2018

<sup>26</sup> OCHA.HCR.PAM.UNICEF. Etude de faisabilité du transfert monétaire multisectoriel en situation d'urgence à Diffa. Juillet. 2017

- Les capacités et défis des prestataires de services financiers sollicités pour la mise en œuvre des programmes de transfert monétaire
- Les capacités et défis des organisations de mise en œuvre du transfert monétaire
- L'identification des opportunités et des risques du transfert monétaire dans la région de Diffa et la formulation de recommandations

## METHODOLOGIE

Cette partie sur la méthodologie rappelle les objectifs de l'évaluation, la couverture géographique, la collecte et l'analyse des informations.

### Objectifs de l'évaluation

L'objectif général de cette évaluation est de fournir une vue d'ensemble de la faisabilité du transfert monétaire multisectoriel dans la région de Diffa afin d'informer la stratégie de la communauté humanitaire et du Cash Working Group (CWG) en particulier.

De manière plus spécifique, cette évaluation s'est attachée à :

- Déterminer la capacité des marchés et les tendances par rapport à 2017
- Analyser la situation en termes de protection des bénéficiaires et l'acceptation du transfert monétaire chez les populations, ainsi que les tendances par rapport à 2017
- Identifier les capacités et les limites des prestataires de services financiers sollicités pour la mise en œuvre des programmes de transfert monétaire
- Identifier les capacités et les défis des organismes de mise en œuvre tels que les ONG et le gouvernement

Sur la base des résultats pour chacun de ces quatre aspects, l'évaluation a permis de fournir un aperçu des opportunités et des risques du transfert monétaire à Diffa et d'élaborer des recommandations à l'échelle régionale.

### Couverture géographique

L'évaluation a couvert toutes les communes de Diffa hormis la commune de Bosso qui était inaccessible au moment de la collecte de données pour des raisons sécuritaires.

Pour l'évaluation des aspects relatifs aux marchés, l'évaluation a couvert 45 marchés répartis dans 11 communes : Diffa, Chetimari, Goudoumaria, Maine Soroa, Toumour, Gueskerou, Kablewa, Foulatari, N'Guigmi, N'Gourti et N'Guelbeyli. Cette liste de marchés a été déterminée avec l'appui du PAM. Au total, 58 marchés ont été répertoriés dans la région par REACH et le PAM ; toutefois, au moment de l'enquête, 45 marchés<sup>27</sup> ont été considérés accessibles selon les normes sécuritaires de REACH (liste des marchés accessibles et non accessibles au moment de l'enquête disponible dans les annexes).

Pour l'évaluation de l'acceptation du transfert monétaire et la protection des bénéficiaires, des entretiens avec des informateurs clés (IC) et des groupes de discussion ont été réalisés avec les populations déplacées et non déplacées dans 21 localités de Diffa réparties dans les 11 communes<sup>28</sup>. Dans chaque commune, 2 villages ont été couverts, hormis dans la commune de Toumour dans laquelle seule la localité de Toumour a été visitée lors de l'enquête car étant la seule accessible aux équipes conformément aux normes de sécurité. Cette liste de localités a été déterminée avec l'appui du PAM. Un maximum de localités évaluées en 2017 ont été également évaluées cette année pour permettre une certaine comparabilité des résultats. Ces localités ont été déterminées selon les critères suivants :

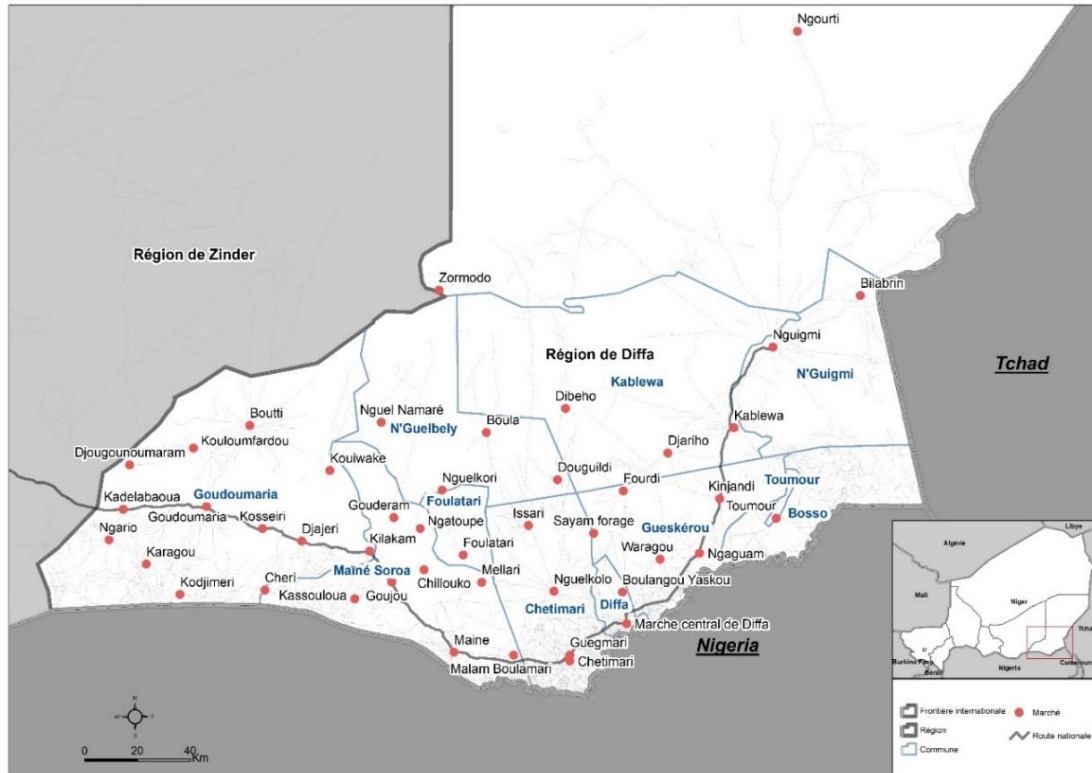
- Des populations y ont déjà reçu une assistance en nature ou une assistance monétaire au cours des 5 dernières années.

<sup>27</sup> Voir liste des marchés dans les annexes

<sup>28</sup> Voir liste des localités visitées dans les annexes

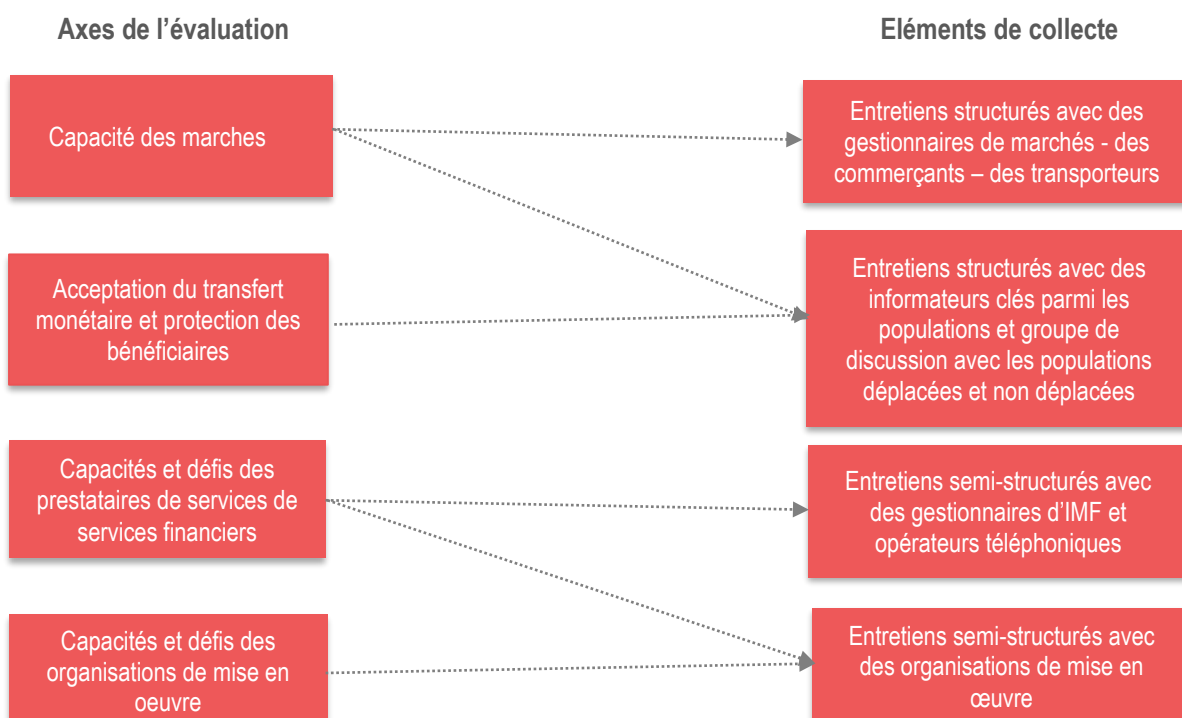
- Des populations déplacées et non déplacées sont présentes dans ces localités hormis les localités situées dans les communes de N'Gourti et de N'Guelbeyli dans lesquelles des populations déplacées n'ont pas été recensées par la DREC/M-R.

Carte 1 : Marchés évalués dans la région de Diffa



## Collecte de données

Le schéma ci-dessous donne un aperçu de la collecte de données pour chaque aspect évalué :





**La capacité des marchés** a été évaluée à l'aide d'entretiens structurés avec 45 IC gestionnaires de marchés<sup>29</sup> (un par marché), des entretiens individuels avec 229 commerçants de produits alimentaires et non alimentaires (4 à 6 par marché) et avec 88 transporteurs (2 par marché), hormis un marché (Kosseiri dans la commune de Goudoumaria) où les enquêteurs n'ont pas trouvé de transporteurs au moment de l'enquête<sup>30</sup>. Les IC gestionnaires de marchés ont été identifiés et sélectionnés du fait de leur statut tandis que les commerçants et transporteurs ont été sélectionnés de façon aléatoire. Pour apporter plus d'éléments de compréhension selon les expériences de la population, les aspects relatifs à l'accessibilité physique et économique des marchés ont été abordés lors des groupes de discussion avec les populations.

**L'acceptation du transfert monétaire et la protection des bénéficiaires** ont été évaluées au moyen d'entretiens avec des IC déplacés et non déplacés parmi les populations dans les 21 localités<sup>31</sup>. Au total, 36 IC ont été interrogés dont 21 IC non déplacés et 15 IC déplacés. Les IC non déplacés interrogés ont les profils suivants : chefs de village/quartier, chef de canton, ou responsable d'association de villageois. Quant aux IC déplacés, il s'agit principalement de représentants des déplacés au sein des localités.

De manière plus détaillée, la répartition des IC a été faite selon les éléments suivants :

- Parmi les 21 localités, des populations déplacées ont été recensées dans 15 localités
- Dans chacune des 15 localités où dans des populations déplacées ont été recensées, 2 IC (un déplacé et un non déplacé) ont été interrogés
- Dans chacune des 6 localités<sup>32</sup> où des populations déplacées n'ont pas été recensées, un seul IC (non déplacé) a été interrogé.

En plus des entretiens avec les IC, 72 groupes de discussion ont été réalisés dans les 11 communes avec les populations déplacées et non déplacées selon cette répartition :

- Dans les 15 localités dans lesquelles des populations déplacées ont été recensées, 4 groupes de discussion distincts ont été menés : un groupe hommes déplacés – un groupe femmes déplacées – un groupe hommes non déplacés -un groupes femmes non déplacées
- Dans les 6 localités dans lesquelles des populations déplacées n'ont pas été recensées, 2 groupes de discussion distincts hommes/femmes ont été organisés dans chaque localité.

**Tableau 1 : Récapitulatif des IC et des groupes de discussion dans les localités**

	<i>15 localités ou des populations déplacés ont été recensés</i>	<i>6 localités ou des populations déplacées n'ont pas été recensées</i>	<i>Total</i>
<b>Nombre d'entretiens avec les IC</b>	30 IC interrogés (15 IC déplacés et 15 IC non déplacés)	6 IC non déplacés interrogés	<b>36</b>
<b>Nombre de groupes de discussion</b>	60 groupes de discussion ( 4 groupes de discussion par localité)	12 groupes de discussion (2 groupes par localité)	<b>72</b>

<sup>29</sup> Points focaux de divers profils bien renseignés sur le fonctionnement des marchés (personnel de la mairie en charge de la gestion des marchés, responsable d'association de commerçants etc.)

<sup>30</sup> Les transporteurs ont quitté très tôt le marché avant l'arrivée de l'équipe d'enquêteurs à Kosseiri

<sup>31</sup> Liste des localités dans les annexes

<sup>32</sup> Les 6 localités couvertes par l'évaluation dans lesquelles des populations déplacées n'ont pas été recensées sont : Ngourti et Babalmi (commune de Ngourti), Gazoumaje et Zormodo (commune de N'Guelbeyli), Malam Guiradi (Foulatari), Koulouja (Goudoumaria).

**Les capacités et les défis des prestataires de services financiers** (Institutions de Microfinance (IMF), opérateurs téléphoniques) ont été évalués au moyen d'entretiens individuels avec deux représentants d'IMF rencontrés à Diffa (un pour Ngada et un pour Asusu) et des entretiens avec deux représentants d'opérateurs de téléphonie mobile présents à Diffa qui proposent des services de transfert d'argent (Orange et Airtel). Les agences de transfert d'argent présentes à Diffa, notamment BNIF et NITA, ont été sollicitées mais n'ont pas répondu aux entretiens. Toutefois, des organisations de mise en œuvre ont donné des informations sur leur expérience avec ces agences de transfert d'argent et ces informations ont été jointes à l'analyse.

**Les capacités et les défis des organisations de mise en œuvre** ont été évalués à l'aide d'entretiens semi-structurés avec des organisations ayant des programmes de transfert monétaire à Diffa (agences de l'Etat, Organisations des Nations Unies (ONU), et Organisations Non Gouvernementales (ONG)). Parmi environ 11 organisations qui font du transfert monétaire à Diffa selon les informations fournies par OCHA<sup>33</sup>, 6 organisations ont répondu aux questions sur leurs capacités et leurs défis.

Les données des entretiens structurés ont été collectées par des enquêteurs avec des smartphones à travers un questionnaire déployé sur KoboCollect. Les données collectées ont été compilées et nettoyées par l'équipe REACH. Les données nettoyées ont ensuite été revues et analysées afin de mettre en évidence les indicateurs à l'aide du logiciel Excel. Pour les groupes de discussion, les données, à travers le partage des notes prises lors des discussions et des questionnaires de débriefing, ont été analysées par REACH de manière régulière, groupe de discussion par groupe de discussion.

L'analyse de toutes ces informations a permis de dresser certains constats sur les opportunités et les risques du transfert monétaire à Diffa. L'évaluation a été coordonnée par le biais d'un groupe de travail restreint au sein du CWG qui a également travaillé sur l'élaboration des recommandations. Ce groupe restreint était constitué de REACH, PAM, le HCR, IRC et OCHA. Les résultats issus de la collecte de données ont été triangulés avec les données secondaires disponibles pour chacun des quatre axes d'évaluation.

## Limites de l'évaluation

- Comme les informations sont fournies par des IC et des groupes de discussion, les résultats sont indicatifs de la situation des marchés et des villages évalués. Par conséquent, les résultats ne doivent pas être considérés comme représentatifs.
- Les marchés de Diffa n'ont pas tous été visités pour des raisons de sécurité, les marchés non évalués pourraient présenter des caractéristiques différentes pouvant impacter les tendances identifiées au niveau régional.
- Le taux de réponses des organisations de mise en œuvre du transfert monétaire (ONG, agences de l'ONU, gouvernement) et le taux de réponses des prestataires de services financiers ont globalement été faibles. L'analyse pourrait ne pas refléter l'étendue des capacités et défis des organisations de mise en œuvre et des prestataires de services financiers.
- Les données reposant sur les réponses des participants, il existe :
  - Une possibilité de biais dans les réponses notamment dans l'optique de recevoir davantage d'assistance (chez les populations en particulier).
  - Une possibilité que les prestataires de services financiers interrogés dissimulent leurs limites dans une optique commerciale.
  - Une possibilité que certaines problématiques de protection soient sous rapportées par les IC et les participants aux groupes de discussion soit en raison de leur caractère sensible, soit pour recevoir de l'aide, en dissimulant les risques liés au transfert monétaire.

<sup>33</sup> OCHA. Niger, les interventions en transfert monétaire en cours ou programmés de janvier à octobre 2018. Novembre 2018

## RESULTATS

Les parties suivantes sont développées dans la présentation des résultats : la capacité des marchés, l'acceptation du transfert monétaire et la protection des bénéficiaires, les capacités et limites des prestataires de services financiers et les capacités et défis des partenaires de mise en œuvre. Sur la base des résultats, la dernière partie de ce rapport est consacrée à l'analyse des opportunités et des risques, ainsi qu'aux recommandations. Les résultats sont présentés au niveau régional et les écarts notables entre les communes sont également mentionnés<sup>34</sup>.

### Partie 1 : Capacité des marchés

Les résultats de l'évaluation de la capacité des marchés sont basés sur 45 entretiens avec des IC gestionnaires de marchés (un par marché), sur 229 entretiens individuels avec des commerçants de produits alimentaires et non alimentaires, et sur 88 entretiens individuels avec des transporteurs. L'analyse des résultats a été triangulée avec des données secondaires disponibles, notamment l'évaluation de 2017 sur la faisabilité du transfert monétaire à Diffa réalisée conjointement par le PAM, le HCR, l'UNICEF et OCHA<sup>35</sup>.

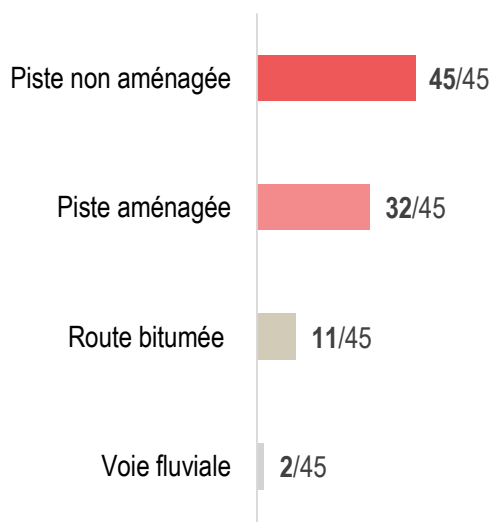
#### Accessibilité physique des marchés

Cette partie s'intéresse aux infrastructures disponibles pour accéder aux marchés, aux périodes d'accessibilité par types de véhicules de transport de marchandises ainsi qu'aux principales entraves pour l'accès aux marchés.

#### Infrastructures disponibles pour l'accès aux marchés

Selon les IC gestionnaires des marchés, les infrastructures les plus disponibles pour l'accès aux marchés sont les pistes non aménagées dans la totalité des marchés et les pistes aménagées dans 32 marchés sur 45. Quelques marchés évalués (11/45) sont accessibles par une route bitumée ; ces marchés sont situés dans les communes ayant accès à la route nationale 1 : Diffa, Goudoumaria, Chetimari, Gueskerou, N'Guigmi et Maine Soroa.

Figure 1 : Principales infrastructures disponibles pour l'accès aux marchés selon les IC gestionnaires de marchés – par nombre de marchés<sup>36</sup>



Ces résultats montrent que pour accéder aux marchés, les populations peuvent être confrontées à des difficultés de transport du fait du mauvais état des infrastructures (pistes non aménagées). Ce constat avait également été fait lors de l'évaluation de 2017, qui avait montré que la majorité des marchés évalués à ce moment étaient accessibles par des pistes non aménagées et peu de marchés étaient accessibles par une route. Ainsi, les réseaux routiers reliant les marchés aux localités ne semblent pas s'être développés lors des deux dernières années.

Selon les IC gestionnaires de marchés, les principaux moyens de transport utilisés par les populations pour aller aux marchés sont le transport à pieds, à dos d'animaux, les véhicules de transport (taxi brousse etc.) et les deux roues.

<sup>34</sup> Les résultats spécifiques pour chaque commune sont disponibles dans les fiches d'information dont les liens sont précisés dans les annexes

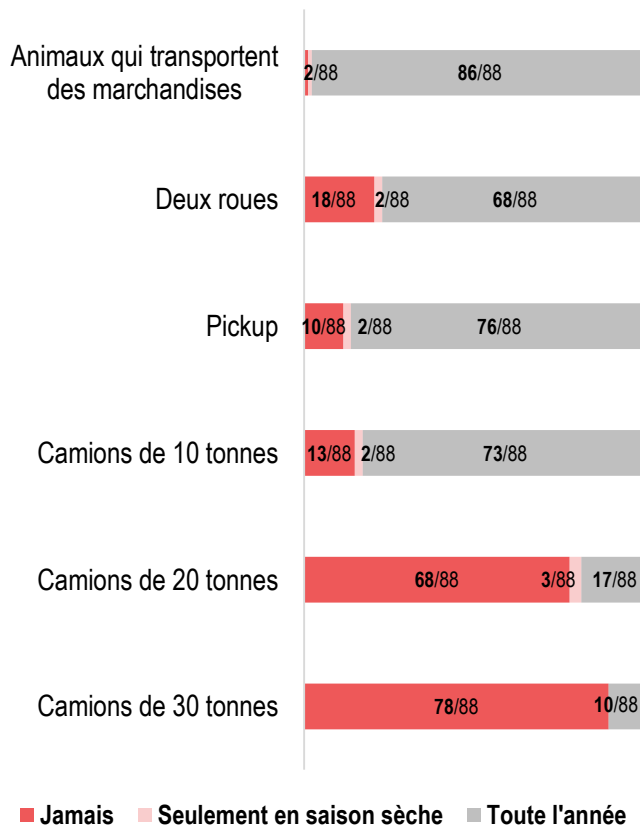
<sup>35</sup> PAM. UNICEF. HCR. UNOCHA. Evaluation de la faisabilité du transfert monétaire conjoint en situation d'urgence à Diffa. Juillet 2017

<sup>36</sup> Question à choix multiple

### Périodes d'accessibilité des véhicules de transport de marchandises dans les marchés

Selon les transporteurs, les camions de 10 tonnes, les pick-ups et les deux roues peuvent accéder toute l'année à une grande majorité des marchés de la région, tandis que les gros camions (30 tonnes et 20 tonnes) ne peuvent accéder qu'à quelques marchés, situés à Diffa et à Maine Soroa. L'accessibilité limitée des gros véhicules de transport est notamment liée aux infrastructures de mauvaise qualité. Les petits ou moyens véhicules de transport de marchandises, comme les camions de 10 tonnes et les pick-ups ont plus de facilité à accéder aux marchés toute l'année et plus particulièrement en saison des pluies.

Figure 2 : Périodes d'accessibilité des véhicules de transport de marchandises dans les marchés selon les transporteurs – par nombre de transporteurs



En plus du mauvais état des infrastructures et des conditions météorologiques (hivernage), la limitation de circulation des gros camions de transport pourrait être liée aux mesures de l'état d'urgence en vigueur dans la région depuis 2015. Les véhicules immatriculés au Nigeria ont été interdits de déplacement dans la région de Diffa<sup>37</sup>. Selon l'évaluation réalisée en 2017<sup>38</sup> et selon le PAM ayant contribué à l'interprétation des résultats de cette présente évaluation, avant les mesures de sécurité liées à l'état d'urgence, des grossistes nigériens immatriculaient leurs camions au Nigeria dans le but d'alléger les formalités de passage et le transfert des produits de part et d'autre de la frontière nigéro-nigérienne. Désormais, de nombreux grossistes font circuler leurs marchandises par des transporteurs locaux. Cette faible circulation des gros camions pourrait impacter le coût du transport des marchandises du fait que les pick-ups et camions de 10 tonnes pourraient faire plus de de voyages entre les marchés d'approvisionnement et les marchés de Diffa.

### Principales difficultés pour l'accès physique aux marchés

D'après les entretiens et les groupes de discussion, les populations peuvent accéder physiquement à la plupart des marchés dans leurs zones, bien qu'elles doivent faire face à certaines contraintes qui compliquent les déplacements. Selon les IC gestionnaires de marchés, les contraintes les plus importantes pour l'accès aux marchés sont les moyens de transport limités, le mauvais état des infrastructures et les conditions météorologiques difficiles.

<sup>37</sup> Alternatives Espaces Citoyens. Etat d'urgence dans la région de Diffa, rapport de mission d'observation de la situation humanitaire et des droits de l'homme. Juillet 2017

<sup>38</sup> PAM. UNICEF. HCR. UNOCHA. Evaluation de la faisabilité du transfert monétaire conjoint en situation d'urgence à Diffa. Juillet 2017

**Tableau 2 : Principales difficultés pour l'accès aux marchés selon les IC gestionnaires de marchés – par nombre de marchés<sup>39</sup>**

1. Moyens de transport limités	38/45
2. Mauvais état des infrastructures	37/45
3. Conditions météorologiques difficiles	31/45
4. Tracasseries au niveau des postes de contrôle	23/45
5. Insécurité	14/45

Au cours de l'évaluation de 2017, les moyens de transport limités et le mauvais état des infrastructures avaient également été identifiés comme les difficultés les plus importantes pour l'accès aux marchés. La limitation des moyens de transport peut être mis en lien avec l'état d'urgence car des mesures ont été prises pour interdire la circulation des motos taxis (kabou kabou) qui assuraient les transports en commun<sup>40</sup>. Les conditions météorologiques difficiles sont en lien avec les moyens de transport limités. Puisque les populations se déplacent surtout à pieds, à dos d'animaux et en deux roues pour se rendre aux marchés, pendant la saison sèche, les fortes températures peuvent rendre difficile le déplacement à pieds ou à dos d'animaux tandis que pendant l'hivernage, les pluies dissuadent l'accès aux marchés pour les piétons et les pistes sont encore en plus mauvais état.

De plus, selon les groupes de discussion, les difficultés liées à l'insécurité s'observent surtout dans les communes de Chetimari, Kablewa, Toumour, Gueskerou, Maine Soroa et N'Guigmi<sup>41</sup>. Ces communes sont les plus affectées par les incidents sécuritaires selon les différents monitoring de protection réalisés par le Cluster Protection au Niger, notamment celui de mai 2019<sup>42</sup>, montrant ainsi que la crainte des populations repose sur des risques sécuritaires tangibles. Les participants aux discussions ont rapporté les craintes suivantes en lien avec la situation sécuritaire dans ces communes :

- Les agressions (notamment à mains armées) par les groupes armés non étatiques
- La crainte par des femmes déplacées et non déplacées d'être enlevées ou attaquées sur les chemins d'accès aux marchés
- La peur liée à la présence de groupes armés dans ces zones qui peut jouer un rôle dissuasif pour le déplacement vers les marchés

Les incidents sécuritaires sporadiques et la crainte liée aux incidents sécuritaires pourraient dissuader l'accès aux marchés ou faire baisser la fréquence d'accès aux marchés dans ces communes.

## Accessibilité économique marchés

Une analyse approfondie des marchés et de la sécurité alimentaire au Niger réalisée en avril 2019 par la Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA)<sup>43</sup> a relevé une baisse des prix des céréales par rapport à la même période de l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années (avril 2014-avril 2019) sur tous les marchés des chefs-lieux des régions, y compris Diffa. Cette baisse des prix des céréales dans les marchés est une opportunité pour le transfert monétaire à Diffa et un avantage pour les bénéficiaires au moment de dépenser l'aide reçue. Pour autant, les populations interrogées lors des groupes de discussion ont rapporté juger les prix élevés au niveau des marchés ; cette perception pourrait être liée à leur faible pouvoir d'achat.

Même si le prix des céréales est en baisse, au cours d'une année, les prix subissent des variations liées aux fluctuations saisonnières (aléas climatiques, niveau de la production locale, etc.) mais aussi à l'évolution du

<sup>39</sup> Question à choix multiple

<sup>40</sup> Alternatives Espaces Citoyens. Etat d'urgence dans la région de Diffa, rapport de mission d'observation de la situation humanitaire et des droits de l'homme. Juillet 2017

<sup>41</sup> Ces difficultés liées à la sécurité pourraient également s'observer dans la commune de Bosso qui a été inaccessible aux équipes d'enquêteurs au moment de la collecte de données pour des raisons sécuritaires.

<sup>42</sup> Cluster Protection. DRC.HCR. Aperçu du monitoring de protection à Diffa. Mai 2019

<sup>43</sup> SIMA. Analyse approfondie des marchés et de la sécurité alimentaire au Niger. Avril 2019

contexte du Nigeria en tant que premier pays d'importation de la région. En outre, un autre déterminant essentiel des prix est lié aux coûts de transaction comme le coût du transport et le coût des impôts, taxes et prélèvements, lesquels peuvent varier d'une localité à une autre et d'une saison à une autre selon les distances à parcourir et l'état des infrastructures de transport.

### Disponibilité des produits alimentaires et non alimentaires dans les marchés

Selon les IC gestionnaires de marchés, les produits alimentaires de base incluant les produits céréaliers (mil, huile, riz et niébé) étaient commercialisés dans les six mois précédant l'évaluation dans la totalité des marchés évalués et le maïs a été disponible dans 41 marchés sur 45. Quant aux produits non alimentaires, les couvertures/vêtements, les nattes et les bidons étaient disponibles dans la quasi-totalité des marchés dans les six mois précédant l'évaluation. Les marmites n'ont jamais été commercialisées dans 3 marchés parmi les 45 évalués et les bâches n'ont jamais été commercialisées dans 2 marchés sur la totalité (voir Tableau 3).

D'après ces résultats, les produits alimentaires de base et la plupart des produits non alimentaires de consommation courante sont disponibles dans la majorité des marchés. Cependant, la fréquence de disponibilité des produits (toute l'année ou à certaines périodes de l'année) dépend des types de produits, des récoltes et de la régularité des circuits d'approvisionnement.

**Tableau 3 : Disponibilité des prix alimentaires et non alimentaires dans les marchés dans les six mois précédant l'évaluation – par nombre de marchés**

<i>Produits alimentaires</i>	<i>Nombre de marchés dans lesquels les produits alimentaires étaient disponibles dans les 6 mois précédant l'évaluation</i>	<i>Produits non alimentaires</i>	<i>Nombre de marchés dans lesquels les produits non alimentaires étaient disponibles dans les six mois précédant l'évaluation</i>
Mil	45/45	Bidons	44/45
Maïs	41/45	Bâches	38/45
Huile	45/45	Marmites	42/45
Riz	45/45	Nattes	45/45
Niébé	45/45	Couvertures/vêtements	45/45
		Articles scolaires	44/45

Lors des entretiens réalisés avec les IC parmi les populations (chefs de village/chefs de communautés de déplacés), ces derniers ont indiqué que les produits alimentaires et non alimentaires de consommation courante sont disponibles dans les marchés à proximité des localités évaluées. Selon la totalité des groupes de discussion, les produits sont disponibles dans les marchés, à l'exception de certains produits alimentaires qui ne sont pas disponibles toute l'année car soumis à la saisonnalité comme le niébé, le blé, le sorgho etc. Si des produits céréaliers sont difficiles à trouver dans les marchés les plus proches, notamment pendant la période de soudure, selon les discussions réalisées, les populations se rendent dans des marchés plus centraux et mieux approvisionnés pour les trouver ; sinon, les produits céréaliers non disponibles sont remplacés par d'autres produits tels que les pâtes alimentaires.

### Approvisionnement des marchés

Selon les IC gestionnaires de marchés, les produits alimentaires de consommation courante et des produits non alimentaires tels que les nattes, sceaux, ustensiles de cuisines etc. proviennent essentiellement des marchés situés dans le nord du Nigeria. Pour les produits céréaliers, en fonction des saisons et de l'issue de la production agricole, le mil, le niébé et le riz proviennent aussi de la production locale de la région de Diffa et des zones de

production de la région de Zinder. En plus de ces régions, quelques marchés sont également approvisionnés à partir du Tchad. Certains articles non alimentaires (nattes, marmites, etc.), en plus de provenir du Nigeria et de Zinder, sont également conçus artisanalement par les communautés locales et commercialisés dans les principaux marchés de la région de Diffa.

### Evolution de l'offre des produits alimentaires et non alimentaires dans les marchés

D'après les résultats, l'offre de produits non alimentaires est restée globalement stable dans les marchés de Diffa, tandis qu'il y a eu une baisse de l'offre de produits céréaliers tels que le mil et le niébé dans plusieurs marchés cette année par rapport à l'année dernière. Cette baisse pourrait être liée à une baisse de la production agricole. La production céréalière de la région de Diffa (mil, niébé) est principalement commercialisée sur les marchés locaux de septembre à février. En dehors de cette période, les denrées saisonnières produites localement peuvent être difficiles à trouver dans les marchés.

Figure 3 : Evolution de l'offre de produits alimentaires cette année comparée à l'année dernière selon les IC gestionnaires de marchés – par nombre de marchés

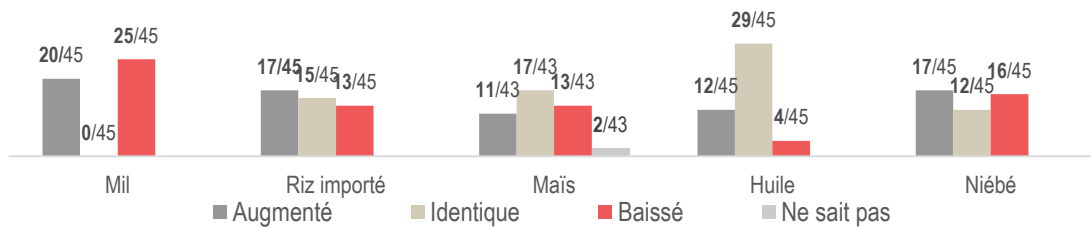
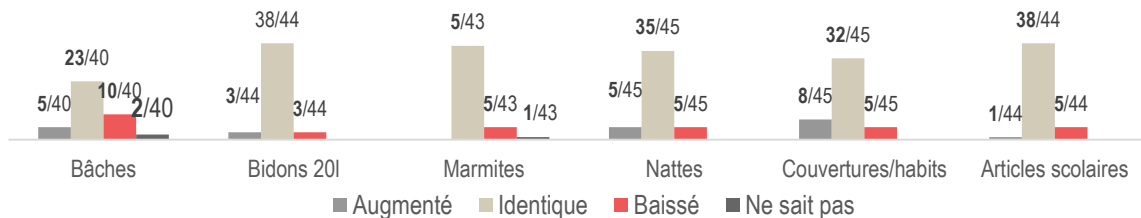


Figure 4 : Evolution de l'offre de produits non alimentaires cette année comparée à l'année dernière selon les IC gestionnaires de marchés – par nombre de marchés



### Perspective d'évolution de la demande de produits

La majorité des commerçants interrogés estime que la demande pour leurs produits va augmenter pendant les 12 mois suivant l'évaluation.

Figure 5 : Evolution de la demande de produits alimentaires dans un an selon les commerçants

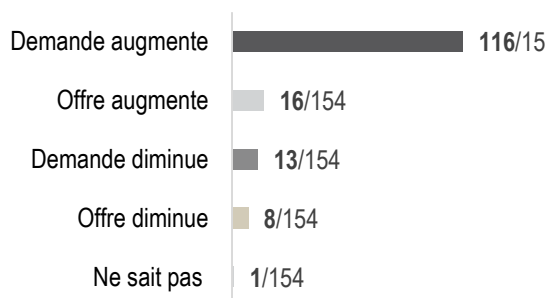
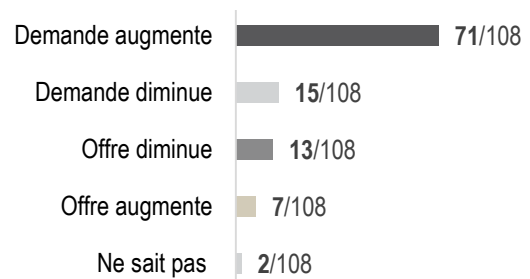


Figure 6 : Evolution de la demande de produits non alimentaires dans un an selon les commerçants



Au cours de l'évaluation réalisée en 2017, les commerçants avaient également fait les mêmes prévisions sur l'évolution de la demande de produits alimentaires et non alimentaires. Cette augmentation de la demande prévue par les commerçants pourrait s'expliquer par les déplacements perpétuels dans la zone avec une augmentation des besoins si la région accueille d'autres réfugiés selon l'évolution de la situation sécuritaire dans le nord du Nigeria. Par ailleurs, une hausse de l'aide monétaire dans la région pourrait aussi entraîner une hausse de la demande.

### Capacité de réponse des commerçants au cas où la demande double

La majorité des commerçants qui vendent des produits alimentaires (117/154) et des produits non alimentaires (91/108), estiment être en mesure de répondre dans un délai d'une à deux semaines maximum au cas où la demande doublerait. Ce délai peut être considéré comme réaliste compte-tenu de la production locale et de la régularité des flux d'approvisionnement depuis le nord du Nigeria et de Zinder, sous réserve que la situation sécuritaire et les mesures de l'état d'urgence ne perturbent pas considérablement et durablement les échanges commerciaux. Selon les organisations qui mettent en œuvre le transfert monétaire, il s'agit d'un délai de réponse favorable au transfert monétaire compte-tenu du contexte sécuritaire et économique de Diffa. L'évaluation de 2017 avait également noté un délai de réponse allant principalement d'une à deux semaines maximum suggérant ainsi que le délai de réponse estimé est plutôt stable.

Figure 7 : Délai de réponse des commerçants au cas où la demande de produits alimentaires double

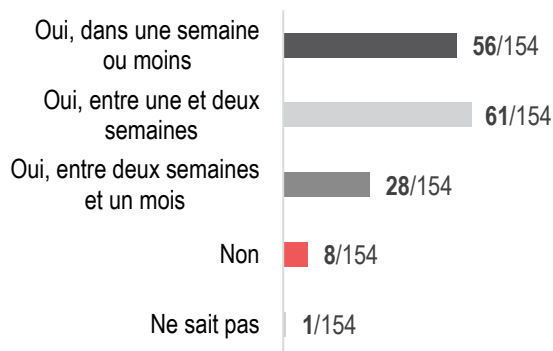
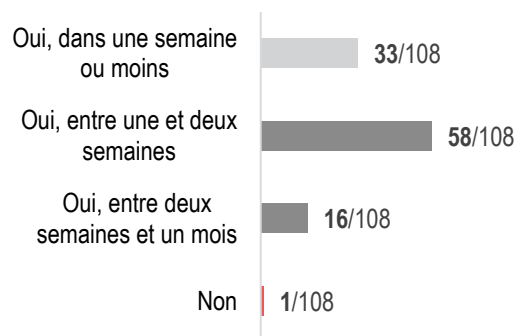


Figure 8 : Délai de réponse des commerçants au cas où la demande de produits non alimentaires double



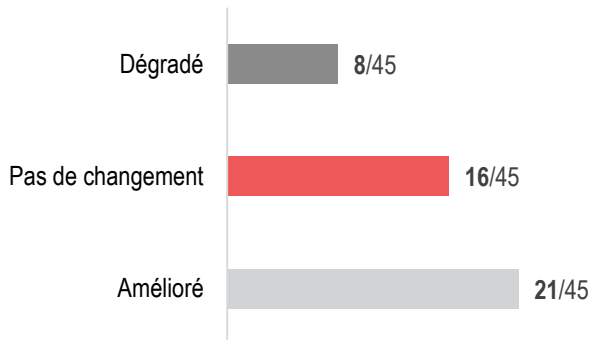
### Stockage des produits

Le stockage pour les céréales consiste à acheter ou à récolter puis à revendre en période de soudure lorsque les prix sont plus élevés. Le stockage est un indicateur important de la capacité des marchés car le recours à cette pratique chez les commerçants contribue à la disponibilité des produits en période de soudure et leur permet de réaliser des marges commerciales. Cette partie s'intéresse au recours au stockage de produits par les commerçants et à l'état des infrastructures de stockage au niveau des marchés.

Parmi les 229 commerçants interrogés, 92 (principalement des grossistes) ont recours au stockage de produits. Les principaux lieux de stockage utilisés par ces commerçants sont leur magasin au marché (54/92), à leur domicile (40/92), ou un magasin loué uniquement pour le stockage (9/92). En cas de ruptures de stocks, les commerçants font recours aux importations pour les céréales.



Figure 9 : Etat des infrastructures de stockage selon les IC gestionnaires de marchés - par nombre de marchés



Selon les IC gestionnaires de marchés, les infrastructures de stockage dans les marchés se sont améliorés dans environ la moitié des marchés cette année par rapport à l'année dernière et sont restés stables dans 16 marchés sur les 45. Cependant, les infrastructures de stockage se seraient dégradées dans 8 marchés. Ces marchés sont situés dans les communes de Foulatari, Goudoumaria, Gueskerou, Kablewa et Maine Soroa.

## Monnaie et taux de change

La monnaie et le taux de change constituent des éléments importants à prendre en compte lors de distributions monétaires à Diffa. Cette importance s'explique par le fait que les populations pourraient être amenées à changer la monnaie en FCFA remis lors du transfert monétaire contre le Naira (monnaie nigériane) qui est très utilisée à Diffa. Selon les 229 commerçants interrogés, les principales monnaies qu'ils utilisent sont le Naira et le FCFA. Le Naira est utilisé par un plus grand nombre de commerçants (223) que le FCFA (196).

Selon les IC gestionnaires de marchés, dans 14 marchés sur les 45 évalués, les commerçants et les populations sont confrontés à des difficultés liées au taux de change de la monnaie. Ces difficultés sont, par ordre d'importance :

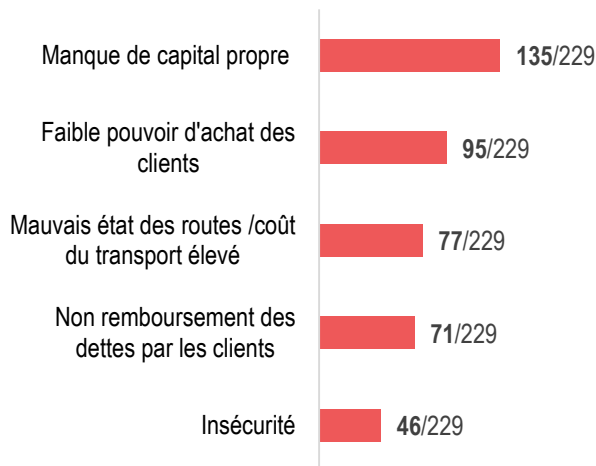
- Le taux de change instable
- Les commissions élevées ou instables
- La baisse de la valeur de la monnaie

Ces difficultés peuvent être désavantageuses pour les bénéficiaires de transferts monétaires qui pourraient voir le montant reçu baisser après échange avec les commerçants et il existe un risque de perte, voire d'arnaque sur le taux de change.

## Principales difficultés liées à l'activité commerciale

Les contraintes liées à l'activité commerciale du point de vue des commerçants et des transporteurs de marchandises interrogés peuvent impacter la performance des marchés et la capacité de réponse des commerçants en cas d'aide monétaire dans la région.

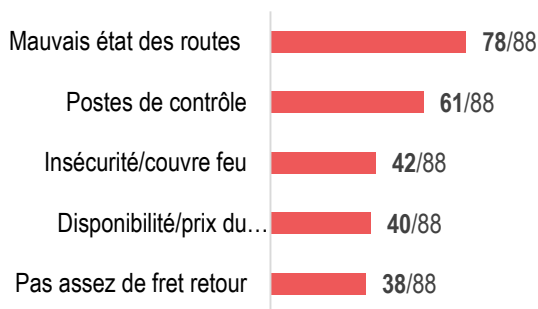
Figure 10 : Principales difficultés auxquelles les commerçants sont confrontés pour l'exercice de leur activité – par nombre de commerçants<sup>44</sup> :



Selon les commerçants, les principales difficultés auxquelles ils sont confrontés sont des difficultés économiques, notamment le manque de capital propre et le faible pouvoir d'achat des clients. Les autres difficultés rapportées sont le mauvais état des routes, qui a un impact sur le coût du transport de marchandises, le non remboursement des dettes par les clients et l'insécurité.

En regardant les résultats au niveau des communes, l'insécurité figure parmi les deux premières difficultés des commerçants dans les communes de Chetimari, Toumour, N'Guigmi et de Gueskerou.

Figure 11 : Principales difficultés auxquelles les transporteurs sont confrontés pour l'exercice de leur activité – par nombre de transporteurs<sup>45</sup> :



Selon les transporteurs, les principales difficultés auxquelles ils sont confrontés sont le mauvais état des routes, les postes de contrôle et l'insécurité. En regardant les résultats au niveau des communes, l'insécurité figure parmi les deux premières difficultés des transporteurs en particulier dans les communes de Chetimari, Toumour, N'Guigmi, Kablewa et de Gueskerou.

Les participants aux groupes de discussion ont évoqué le risque d'incidents sécuritaires lors de l'accès aux marchés dans ces mêmes communes, ce qui suggère que l'impact de la situation sécuritaire sur les marchés dans ces communes très affectées par la crise est un risque important à prendre en compte pour la mise en œuvre de programmes de transfert monétaire dans la région de Diffa

## Partie 2 : Acceptation du transfert monétaire et protection des bénéficiaires

L'acceptation du transfert monétaire et la protection des bénéficiaires constituent des éléments très importants dont les organisations tiennent compte pour évaluer les opportunités et les risques du transfert monétaire. Cette partie s'intéresse à l'acceptation du transfert monétaire par les communautés et aux aspects de protection tels que les risques en termes de sécurité et les conséquences du transfert monétaire au niveau des familles et des communautés. Les résultats sont basés sur des entretiens réalisés dans 21 localités de Diffa avec 21 IC de la population déplacée et 15 IC de la population non déplacée et sur l'analyse de 72 groupes de discussion. Les résultats des groupes de discussion sont triangulés avec des données secondaires pour une meilleure compréhension des résultats.

<sup>44</sup> Question à choix multiple

<sup>45</sup> Question à choix multiple

## Acceptation du transfert monétaire

Cette partie donne un aperçu de l'acceptation du transfert monétaire par les communautés déplacées et non déplacées de Diffa à travers les aspects suivants :

- La préférence entre l'aide en nature et le transfert monétaire
- La ou les personne(s) décisionnaire(s) dans le foyer en cas d'aide monétaire
- Les dépenses prioritaires effectuées par les ménages en cas d'aide monétaire.

### Préférence entre l'aide en nature et le transfert monétaire

Selon la quasi-totalité des IC déplacés et non déplacés, la population préférerait recevoir de l'aide en nature si elle avait le choix entre le transfert monétaire et l'aide en nature.

- Sur les 15 IC déplacés interrogés, seul 2 IC (un à Kablewa et un à N'Guigmi) ont rapporté que les populations préféreraient le transfert monétaire.
- Sur les 21 IC non déplacés, seuls 3 IC dans les communes de Maine Soroa, N'Guelbeyli et Diffa ont rapporté que les populations préféreraient le transfert monétaire.

Selon les IC, la principale raison expliquant que les populations préfèrent l'aide en nature est le fait qu'elles n'ont pas besoin d'aller au marché pour acheter des vivres ou des produits non alimentaires et le temps qui aurait été utilisé pour aller au marché peut être consacré à d'autres activités.

**Tableau 4 : Principales raisons pour lesquelles les populations préfèrent recevoir de l'aide en nature plutôt que de l'aide monétaire selon les IC – par nombre d'IC**

	<i>Population déplacée</i>	<i>Population non déplacée</i>
1. Les ménages n'auront pas besoin d'aller au marché avec l'argent reçu	13/15	18/21
2. Les ménages peuvent consacrer le temps mis à aller au marché à d'autres activités	7/15	15/21
3. Les ménages s'exposent à des risques sécuritaires en recevant de l'argent	3/15	0/15
4. Les ménages ne trouvent pas les produits de base dans les marchés	1/15	2/15
5. La réception de l'aide crée des problèmes au sein de la famille et au sein des communautés	1/15	1/15

A l'image des IC, la majeure partie des participants aux groupes de discussion (tous sexes et statuts confondus) a indiqué être plus favorable à l'assistance en nature. Les populations ayant rapporté une préférence pour l'aide en nature l'ont justifié par le fait que cette forme d'assistance permet d'avoir rapidement des vivres sans se rendre au marché. En 2017, l'étude sur la faisabilité du transfert monétaire avait également révélé une préférence plus marquée pour l'assistance en nature chez les populations et la principale raison de cette préférence était également que les populations n'ont pas besoin d'aller au marché. Il semble que le déplacement vers les marchés soit considéré comme une contrainte qui peut s'expliquer par la longue distance de certaines localités par rapport aux marchés, les conditions météorologiques (telles que la forte chaleur en saison sèche et la saison des pluies) ou encore les moyens de transport limités /coûteux selon les zones d'après la perception des populations.

Toutefois, dans les deux évaluations (celle réalisée en 2017 et cette présente étude), une disparité des réponses a été constatée en fonction du genre : les femmes ont semblé plus mitigées sur leurs préférences et davantage favorables au transfert monétaire que les hommes. Ce constat est encore plus accentué chez les femmes non déplacées, plus nombreuses à rapporter une préférence pour le transfert monétaire.

Les raisons de la préférence pour l'assistance monétaire chez des femmes ayant participé aux discussions au cours de cette présente évaluation sont les suivantes par ordre d'importance :

- Les ménages pourront utiliser l'argent reçu pour mener des activités génératrices de revenus (AGR)
- Les ménages pourront diversifier les achats alimentaires et non alimentaires

En effet, au cours des groupes de discussion, les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à considérer les AGR comme un avantage du transfert monétaire. Cette possibilité de mener un petit commerce expliquerait la préférence plus marquée des femmes pour l'aide monétaire. En effet, dans le contexte culturel de Diffa, il est courant que les femmes mènent un petit commerce ou vendent des repas préparés/condiments pour contribuer aux moyens de subsistance et à la stabilité des revenus du ménage.

En plus de la possibilité de faire des AGR, la deuxième raison évoquée par les femmes est l'opportunité de diversifier les achats alimentaires et non alimentaires avec l'assistance monétaire. Cette raison pourrait aussi être mise en lien avec le contexte culturel de Diffa. Dans ce contexte, les femmes sont généralement les gérantes du foyer ou communément « maîtresses de maison », ce qui pourrait leur donner un aperçu plus global des besoins couvrant la santé, les vêtements, les ustensiles de cuisine etc., au-delà des besoins alimentaires de base.

### Modalités de distribution préférée entre les espèces et les coupons

En plus du type d'aide préféré, les participants aux groupes de discussion ont également indiqué leur modalité de distribution préférée entre les espèces et les coupons. Selon le manuel sur les transferts de type monétaire édité par le PAM en 2014<sup>46</sup>, l'aide en espèces désigne une assistance monétaire fournie avec de l'argent liquide ou par virement électronique à une personne ou à un ménage et qui lui permet d'accéder directement (ou par l'entremise d'un partenaire coopérant, d'un gouvernement hôte et/ou d'un prestataire de services) aux produits alimentaires disponibles sur le marché. L'argent peut être remis en espèces immédiatement à la disposition des bénéficiaires soit en les leur remettant directement, soit en leur demandant de les retirer auprès d'un intermédiaire (ex. opérateur de téléphonie mobile via le transfert d'argent) ou au comptoir d'une banque. Quant au transfert monétaire en bons, il s'agit d'une assistance fournie à une personne ou à un ménage sous forme de bon papier ou de bon électronique à échanger contre des produits alimentaires auprès de détaillants présélectionnés ou à l'occasion de foires organisées spécifiquement pour une liste de produits établie, mais pas contre de l'argent liquide. Les détaillants sous-traitants auprès desquels les bons peuvent être échangés sont sélectionnés au préalable par l'organisme de mise en œuvre en fonction de critères spécifiques.

Dans une large majorité de groupes de discussion réalisés dans le cadre de cette évaluation (quel que soit le sexe et le type de population), les participants ont déclaré une préférence pour la distribution en espèces. Les deux principales raisons rapportées sont que la distribution en espèces permet de dépenser selon les priorités du ménage (incluant les AGR) et de varier les achats alimentaires et non alimentaires, et que la distribution en espèces est perçue comme une modalité « plus sûre ». Cette perception de sûreté chez les populations s'explique par la méfiance envers les commerçants lors de l'échange de coupons contre des produits comme cela a été expliqué par des participants aux discussions. Ces derniers craignent que les commerçants fassent une « arnaque » sur la quantité et les types de produits échangés si l'organisation de mise en œuvre ne réalise pas un suivi et un contrôle réguliers vis-à-vis des commerçants partenaires.

En revanche, une minorité de participants, dans la commune de Kablewa en particulier, ont déclaré une préférence pour la distribution en coupons, du fait que la distribution en coupons limite les risques sécuritaires, notamment le vol. De plus, cette forme d'aide leur semble plus proche de l'aide en nature car les commerçants leur remettent directement des produits présélectionnés comme lors de la distribution de nourriture.

<sup>46</sup> PAM. Manuel sur les transferts de type monétaire. 2014

### Personne(s) décisionnaire(s) au sein du ménage en cas d'aide monétaire

Selon la majorité des IC de la population non déplacée (17/21), les deux conjoints décident ensemble de l'utilisation de l'argent, tandis que chez les populations déplacées, les réponses étaient plus mitigées : pour environ la moitié des IC déplacés (6/15), les deux conjoints décident de l'utilisation de l'argent et pour l'autre moitié (7/15), le mari est l'unique décisionnaire. Cette disparité des réponses des IC en fonction du statut (déplacé/non déplacé) s'observe également dans les groupes de discussion :

- Chez les populations non déplacées (hommes et femmes), dans la majorité des groupes, les participants ont révélé que les deux conjoints se concertent pour décider de l'argent reçu et les préférences des femmes sont prises en compte. La nuance à apporter entre les réponses des hommes et des femmes est que dans les groupes des hommes, il a été mis en évidence que même si les conjoints se concertent pour décider, le mari a le dernier mot sur les dépenses qui seront effectuées avec l'argent.
- Chez les populations déplacées, en considérant la totalité des réponses des hommes et des femmes, l'idée selon laquelle le mari est décisionnaire quant à l'utilisation de l'argent est plus préminente.

### Principales dépenses effectuées avec l'aide monétaire

Les IC déplacés et non déplacés ont identifié dans des proportions similaires les dépenses prioritaires effectuées avec l'argent reçu : la nourriture en priorité selon la quasi-totalité des IC, ensuite les moyens de subsistance (avoirs productifs, apports agricoles, AGR), puis les vêtements, la santé et l'éducation.

**Tableau 5 : Principales dépenses effectuées avec l'argent reçu en cas d'aide monétaire selon les IC – par nombre d'IC :**

	<i>Population déplacée</i>	<i>Population non déplacée</i>
1. Nourriture	15/15	21/21
2. Moyens de subsistance (apports agricoles, AGR etc.)	9/15	15/21
3. Vêtements	8/15	14/21
4. Santé	8/15	8/21
5. Education	1/15	1/21

De même, les dépenses prioritaires citées par les participants aux groupes de discussion sont respectivement la nourriture, dans la quasi-totalité des groupes, et les AGR, davantage mis en évidence par les femmes que par les hommes. Après ces deux priorités, les autres dépenses évoquées sont la santé, les articles scolaires et le partage d'une partie de l'argent avec les voisins et les parents pour entretenir le mécanisme de solidarité communautaire. La place de la nourriture comme dépense prioritaire est en phase avec les besoins prioritaires des populations identifiés durant tout le cycle d'enquêtes des besoins en termes de protection réalisés par REACH dont la dernière date de décembre 2018<sup>47</sup>. Dans cette enquête, la nourriture avait également été identifiée comme le besoin prioritaire de base avant l'eau et les AGR.

Par comparaison à l'évaluation réalisée en 2017, il semble que les AGR aient pris une place plus importante, ce qui montre qu'après l'assistance en situation d'urgence et d'extrême vulnérabilité, les bénéficiaires cherchent à pérenniser les revenus du ménage de manière autonome sur le long terme.

### Protection des bénéficiaires

Cette partie donne un aperçu des contraintes et risques liés au transfert monétaire à travers ces aspects :

- Les problèmes potentiels que le transfert monétaire peut générer au sein des ménages
- Les problèmes potentiels au sein des communautés

<sup>47</sup> REACH. Evaluation de la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa. Novembre 2018

- Les risques sécuritaires encourus par les bénéficiaires de l'aide.

### Problèmes potentiels pouvant être générés par le transfert monétaire au sein des ménages

Selon les IC et les populations ayant participé aux discussions, les contraintes potentielles surviendraient davantage dans les foyers polygames que dans les foyers monogames. Au cas où des problèmes se posent au niveau des ménages, les principaux types de problèmes pouvant être générés par le transfert monétaire sont les suivants :

- **Les ménages polygames** : les disputes entre coépouses au cas où l'une des épouses est récipiendaire du transfert monétaire. La réception de l'argent par l'une des épouses pourrait créer des frustrations, des contestations voire même un risque de violence pouvant affecter les enfants. Toujours selon les participants aux discussions, de potentiels conflits pourraient être évités en cas de concertation entre tous les membres de la famille sur l'utilisation de l'argent afin qu'il profite à tout le monde et pas uniquement à une épouse et ses enfants.
- **Les ménages monogames** : les problèmes pouvant survenir sont surtout liés à la réception et à l'utilisation de l'argent. Selon les IC, le mari peut contraindre l'épouse récipiendaire de lui remettre les espèces contre son gré et cela peut engendrer des disputes, voire de la violence. Toutefois, selon les participants aux groupes de discussion, la situation la plus habituelle dans le contexte culturel de Diffa est que même si l'épouse est récipiendaire, elle remet l'argent de bon gré à l'époux en raison de son statut de « chef de ménage ». Cela n'exclut pas qu'il y ait des exceptions, et, c'est dans ces situations minoritaires que des tensions peuvent subvenir.

En plus de la réception de l'argent, les dépenses effectuées avec l'argent reçu peuvent poser des problèmes dans tous les types de ménages (monogames et polygames). Selon les groupes de discussion, il existe un risque de détournement de l'argent par l'époux, plus précisément lorsque ce dernier utilise l'argent pour ses besoins personnels sans tenir compte des besoins de toute la famille.

### Problèmes potentiels pouvant être générés par le transfert monétaire au sein des communautés

A l'image des problèmes familiaux, les IC et les participants aux discussions ont identifié les mêmes risques de problèmes communautaires pouvant impacter le transfert monétaire à Diffa : les contestations liées au ciblage, les soupçons de fraude et enfin les disputes intercommunautaires comme conséquences des contestations et frustrations. Ces problèmes pourraient subvenir après le ciblage si une population ou des catégories de personnes sont assistées au détriment d'autres. Les sensibilisations jouent un rôle important à ce niveau avec l'appui des autorités locales pour éviter les incompréhensions et les frustrations. Ainsi, selon les participants aux discussions, les autorités locales (chefs de villages, chefs de communautés de déplacés etc.) participent activement au règlement des conflits en cas de contestations.

### Risques sécuritaires encourus par les bénéficiaires du transfert monétaire

Selon la quasi-totalité des IC déplacés et non déplacés interrogés, il n'existe pas de risques sécuritaires particuliers sur le trajet aller/retour et après récupération des espèces pour les bénéficiaires du transfert monétaire, hormis le vol cité par quelques IC. Toutefois, selon des organisations de mise en œuvre ayant contribué à l'interprétation des résultats de l'évaluation en confrontant les résultats à leur expérience et à leur connaissance du contexte, il se pourrait que les IC aient sous-rapporté les risques sécuritaires dans leur zone dans l'optique de recevoir de l'assistance.

En revanche, lors des groupes de discussion réalisés avec les populations précisément dans les communes de Gueskerou, Kablewa, Maine Soroa, Toumour, N'Guigmi et Diffa<sup>48</sup>, ces dernières ont évoqué des risques d'attaques, d'agressions et d'enlèvements sur les chemins aux marchés avec l'aide reçue et sur le trajet aller/retour pour la récupération de l'aide. Des organisations membres du CWG ont également considéré que le risque de menaces et d'attaques pourrait prendre une grande ampleur et concerner des localités entières au cas

<sup>48</sup> L'évaluation n'a pas couvert la commune de Bosso mais il est fort probable que les risques sécuritaires cités s'appliquent également à cette commune

où plusieurs programmes de transfert monétaire se dérouleraient simultanément dans les mêmes communes d'autant plus qu'il semblerait que les groupes armés non étatiques aient connaissance de ces aides. Des organisations de mise en œuvre ont également évoqué le risque d'extorsions de fonds par les groupes armés auprès des bénéficiaires après la récupération de l'aide.

### Risques liés à la monnaie

Par ailleurs, en dehors de ces risques sécuritaires, les IC gestionnaires de marché ont rapporté des difficultés liées au change de la monnaie dans certains marchés (dépréciation monétaire, taux de change instable, frais de commissions élevés ou instables etc.). Or, cette instabilité de la monnaie représente un risque pour les bénéficiaires du transfert monétaire qui peuvent se faire arnaquer sur le taux de change (Naira/FCFA) lors de la dépense des espèces. Ce risque a également été évoqué dans certains groupes de discussion avec les hommes déplacés et non déplacés.

## Partie 3 : Capacités et limites des prestataires de services financiers

Les organisations qui mettent en œuvre le transfert monétaire ont parfois recours à des prestataires de services financiers telles que les banques, les IMF, les sociétés de transfert d'argent et les opérateurs téléphoniques lors des distributions monétaires. Cette évaluation ne vise pas à évaluer les capacités individuelles de chaque prestataire de service, mais de mieux comprendre leurs capacités, limites et les défis auxquels ils font face de manière générale. L'analyse s'appuie sur des entretiens réalisés avec deux gérants d'IMF rencontrés à Diffa (Ngada et Asusu) et avec deux représentants d'opérateurs de téléphonie mobile présents à Diffa (Orange et Airtel). Les éléments issus de ces entretiens ont été complétés avec des informations fournies par des organisations de mise en œuvre sur leur expérience de partenariat avec des prestataires de services financiers.

### Couverture et présence dans la région

Selon les organisations interrogées qui mettent en œuvre le transfert monétaire à Diffa, il existe trois catégories de prestataires financiers présents dans la région qui jouent actuellement un rôle opérationnel lors de la mise en œuvre de programmes de transfert monétaire : les IMF, les sociétés de transfert d'argent et les opérateurs de téléphonie mobile qui proposent un service de transfert d'argent.

Les sociétés dont la présence a été rapportée dans la région par les organisations de mise en œuvre interrogées sont inscrites dans le tableau ci-dessous :

IMF	Sociétés de transfert d'argent	Opérateurs téléphoniques
Ngada	Nita SA	Orange
	BNIF Afuwa	Airtel
Asusu	Aliza	Moov

### Couverture et présence des IMF et agences de transfert d'argent

Selon le représentant de Ngada, au moment de l'évaluation, cette IMF a trois représentations à Diffa : une dans la commune de Diffa, une dans la commune de N'Guigmi et une dans la commune de Maine Soroa. En revanche, selon le représentant d'Asusu, l'IMF n'a qu'une seule agence dans la région, dans la ville de Diffa.

En ce qui concerne les agences de transfert d'argent, selon des organisations de mis en œuvre ayant répondu à l'enquête, les points de retrait sont surtout dans les centres urbains de N'Guigmi, Diffa et Maine Soroa. Dans la zone rurale et dans les communes frontalières avec le Nigeria telles que Bosso, Gueskerou et Toumour, le nombre de points de retrait existants est très faible en raison de la situation sécuritaire. La concentration des points de retrait davantage en milieu urbain avait également été relevée en 2017, montrant ainsi que les zones de présence des prestataires financiers n'ont pas remarquablement évolué en deux ans à Diffa.

## Couverture des opérateurs téléphoniques

Toutes les compagnies téléphoniques existant au Niger opèrent aussi dans la région de Diffa, ce qui fait du transfert monétaire à travers les téléphones mobiles une opportunité d'assister les populations vulnérables. Comme cela a été rapporté lors de l'évaluation de 2017 et d'après les entretiens effectués avec les représentants d'Orange et d'Airtel à Diffa, la couverture réseau est surtout effective dans les centres urbains (Diffa, Mainé Soroa, N'Guigmi), de même que dans la plupart des localités situées au long de la route nationale 1. Il semble que les communes enclavées, et les communes et localités en milieu rural ou très éloignées du centre de Diffa ont plus de difficultés à accéder au réseau téléphonique. Dans certaines zones rurales éloignées de cet axe, la couverture réseau est même inexistante.

Les représentants de Orange et Airtel ont rapporté qu'à l'image de la couverture réseau, les points de retrait sont surtout installés dans les centres urbains de Diffa, Mainé Soroa et N'Guigmi et rares dans les zones rurales.

## Capacités des prestataires de services financiers

En termes de capacités, les IMF interrogées (Ngada et Asusu) ont rapporté avoir une expérience avec le transfert monétaire dans la région depuis au moins l'année 2010. Malgré une faible représentation dans la région avec un nombre de bureaux limités, ces deux IMF ont indiqué être en mesure de déployer des équipes mobiles pour des distributions dans toutes les communes de la région (y compris N'Gourti), hormis certaines localités situées surtout dans les communes frontalières avec le Nigeria, (Gueskerou, Toumour et Bosso) dont l'accès pourrait être limité pour ne pas exposer leurs agents à des risques sécuritaires.

Selon des organisations de mise en œuvre ayant répondu à l'enquête, les IMF et les agences de transfert d'argent peuvent également rendre disponibles des espèces au niveau des points de retrait conformément aux calendriers de distribution malgré que des retards de paiement peuvent subvenir. De même, certaines agences de transfert d'argent seraient en mesure de faire les distributions pour des programmes de transfert monétaire de grande envergure à Diffa avec un budget élevé et un nombre de bénéficiaires élevé.

En ce qui concerne les opérateurs de téléphonie mobile, selon les représentants d'Orange et Airtel à Diffa, ces opérateurs ont les capacités techniques, humaines et financières pour intervenir dans le cadre du transfert monétaire. Ces opérateurs ont indiqué pouvoir rendre les espèces disponibles dans leurs points de retrait en respectant les calendriers de distribution, et même hausser le plafond de décaissement journalier<sup>49</sup> si cela figure dans le contrat avec l'organisation de mise en œuvre.

## Limites et contraintes des prestataires de services financiers

Selon le groupe restreint du CWG ayant contribué à l'interprétation des résultats, de manière générale, les prestataires de services financiers présents dans la région restent limités notamment sur le plan de la couverture et de la représentation. Les IMF et les agences de transfert d'argent sont surtout présentes dans les centres urbains, ce qui peut occasionner davantage de coûts pour les organisations de mise en œuvre qui mènent des projets éloignés des centres urbains, d'autant plus que les frais de commissions diffèrent en fonction des communes. De plus, le transport d'espèces sur de longues distances représente un risque sécuritaire. En ce qui concerne les opérateurs téléphoniques, d'après les représentants d'Orange et d'Airtel à Diffa, la couverture réseau reste encore partielle dans la région malgré les perspectives d'amélioration et d'extension de la couverture.

De plus, d'après les participants aux groupes de discussion, la majorité de la population ne serait pas familière avec le transfert d'argent et les populations qui détiennent un téléphone mobile font face à des contraintes telles que la recharge de la batterie du fait de l'instabilité de la fourniture en électricité et les perturbations des réseaux de communication.

<sup>49</sup> En général, les points de retrait des opérateurs de téléphonie mobile et les agences de transfert d'argent ont un plafond de décaissement journalier (une somme limite qu'ils peuvent distribuer par jour à une personne ou à une organisation)



Selon les organismes de mise en œuvre du transfert monétaire interrogés, les agences de transfert d'argent et les IMF peuvent être confrontées à un problème de disponibilité des espèces au niveau des points de retrait. En effet, les fonds des IMF, des agences de transfert d'argent et des opérateurs téléphoniques sont gérés par des banques commerciales. Si les espèces ne sont pas disponibles dans ces banques commerciales, les prestataires financiers auront des difficultés à approvisionner leurs points de retrait, ce qui peut ainsi occasionner des retards de paiement des bénéficiaires. En raison de l'état d'urgence dans la zone, si l'armée et/ou le gouvernement font des retraits importants pour couvrir leurs besoins, cela peut rendre les espèces momentanément indisponibles pour les IMF et les agences de transfert d'argent au niveau des banques commerciales.

## Partie 4 : Capacités et défis des organisations de mise en œuvre

Les organisations de mise en œuvre du transfert monétaire identifiées sont les agences gouvernementales, les agences de l'ONU, les organisations de la croix rouge et les organisations non gouvernementales (ONG). Les résultats se basent sur des entretiens réalisés avec six organisations de mise en œuvre parmi une dizaine faisant du transfert monétaire à Diffa.

### Capacité des organisations de mise en œuvre du transfert monétaire

Le Niger bénéficie d'un cadre institutionnel favorable au transfert monétaire sur le plan national à travers la politique nationale de protection sociale adoptée en 2011<sup>50</sup> et la stratégie nationale de sécurité alimentaire et de développement agricole durable (I3N). En effet, l'un des instruments de la politique de protection sociale est le mécanisme de filets sociaux sous forme de projets financés par la banque mondiale<sup>51</sup>, mis en œuvre depuis 2010. Il s'agit de transferts en nature ou en espèces, à destination des plus vulnérables qui leur garantit un revenu minimum de manière régulière.

Selon le groupe restreint du CWG ayant contribué à l'interprétation des résultats, dans l'ensemble, le gouvernement a une expérience et une capacité technique à mettre en œuvre des transferts monétaires à travers le projet de filets sociaux. Néanmoins, ce projet reste limité à deux secteurs : la sécurité alimentaire et la nutrition. Les transferts monétaires à usages multiples ne sont pas encore opérationnalisés. Ce constat avait également été fait lors de l'évaluation réalisée en 2017, montrant ainsi qu'il n'y a pas encore d'évolution opérationnelle notable en faveur de l'aide monétaire multisectorielle.

Selon un tableau de bord des interventions en transfert monétaire en cours ou programmés, réalisé par OCHA et inscrit dans le HRP 2019<sup>52</sup>, 11 organisations (incluant des organisations humanitaires et des agences de l'ONU) ont fait des distributions monétaires à Diffa de janvier à octobre 2018. Sur le plan national, un montant de 25,4 millions a été distribué au Niger, dont 6,8 millions dans la région de Diffa ; 93% ont été affectés à l'amélioration de la sécurité alimentaire, 3% à la protection, l'éducation et les moyens de subsistance et 4% au transfert monétaire multisectoriel. Cette répartition montre que la part accordée au transfert monétaire multisectoriel reste encore très faible malgré que l'équipe humanitaire pays a intégré depuis 2017 le transfert monétaire à usage multiple comme une composante de la stratégie de réponse selon le HRP 2019.

La plupart des organisations ayant répondu à l'enquête ont rapporté avoir une expérience dans la mise en œuvre du transfert monétaire et disposent des capacités financières et logistiques pour mettre en œuvre des programmes de transfert monétaire. Elles ont également indiqué que ces programmes sont exécutés par des personnes (par exemple, chargé de projet, cash focal point) dont la fiche de poste comprend des compétences et de l'expérience en transfert monétaire. De plus, la plupart des organisations ayant répondu à l'enquête ont rapporté avoir mis en place des mécanismes internes de renforcement des capacités liées au transfert monétaire vis-à-vis de leur personnel. Au sein de la plupart des structures, il existe des procédures opérationnelles standards pour la mise en œuvre du transfert monétaire.

<sup>50</sup> Comité Interministériel de Pilotage Stratégie de Développement Rural au Niger. Les filets de sécurité sociale au Niger, rapport de synthèse. Décembre 2009

<sup>51</sup> Banque Mondiale. Projet de filet de sécurité sociale au Niger. <http://projects.banquemondiale.org/P123399/niger-safety-net-project?lang=fr>

<sup>52</sup> OCHA. Niger. Plan de réponse humanitaire 2019. Décembre 2018

Les procédures financières des organisations de mise en œuvre du transfert monétaire interrogées sont accompagnées de mécanismes de contrôles des montants transférés et d'une évaluation du degré de risques.

## Difficultés et défis des organisations de mise en œuvre

Les organisations de mise en œuvre font face à des difficultés et sont exposées à certains risques pouvant impacter la réussite de leurs programmes. Selon certains organismes interrogés, les difficultés les plus courantes sont liées à la situation sécuritaire. En cas d'incidents sécuritaires dans des zones à proximité des localités cibles, les organisations de mise en œuvre ou leurs partenaires prestataires financiers peuvent ajourner les distributions pour limiter les risques sécuritaires vis-à-vis des bénéficiaires et de leurs équipes de distribution. Plus particulièrement, dans certaines localités situées dans les communes frontalières avec le Nigeria dans lesquels des incidents sécuritaires sont couramment relevés, le personnel des organisations et les bénéficiaires pourraient être exposés à des risques sécuritaires tels que des attaques, des agressions, l'extorsion de fonds après la réception de l'aide.

Des organisations de mise en œuvre ont rapporté qu'elles peuvent aussi être confrontées à des difficultés opérationnelles dans le cadre du partenariat avec les prestataires financiers. En effet, il peut y avoir des lenteurs logistiques, comme le retard de paiement et le non-respect des plannings de distribution.

Le contexte sécuritaire contribue largement au déplacement des populations et les organismes interrogés sont confrontés à des difficultés dans les zones assistées quand les bénéficiaires opèrent de nombreux déplacements. Dans cette situation, le risque est que les bénéficiaires soient enregistrés à plusieurs reprises dans plusieurs sites différents et bénéficient de plusieurs aides en même temps, pendant qu'il y a des ménages vulnérables qui ne bénéficient d'aucune aide.

Par ailleurs, le ciblage reste un défi car les organisations ne sont pas à l'abri des erreurs et des risques de fraude. Selon quelques organisations, il est nécessaire d'améliorer les mécanismes de ciblage afin de s'assurer que l'aide profite aux plus vulnérables.

## Partie 5 : Analyse des risques, contraintes, opportunités et recommandations

Sur la base des résultats de l'évaluation, un groupe de travail restreint au sein du CWG multisectoriel et REACH ont identifié les opportunités et les risques de l'aide monétaire dans la région de Diffa et élaboré des recommandations adressées aux organisations de mise en œuvre du transfert monétaire. Les recommandations proviennent des organisations membres du groupe de travail restreint ayant appuyé REACH pour cette évaluation : PAM, OCHA, HCR et IRC.

### Opportunités

En termes d'accessibilité physique aux marchés, en cas d'aide monétaire, la majeure partie de la population a la possibilité de se rendre physiquement dans la plupart des marchés évalués pour dépenser l'aide à condition que leurs localités ne soient pas très éloignées des marchés. De plus, la stabilité des prix des produits céréaliers observée pendant ces cinq dernières années<sup>53</sup> est favorable à l'aide monétaire. Ainsi, les potentiels bénéficiaires de l'assistance ne verraient pas le montant reçu baisser du fait de la hausse des prix des produits céréaliers si la tendance observée reste la même pendant les prochaines années. Par ailleurs, bien que le Nigeria reste la première source d'approvisionnement des marchés de Diffa, les circuits d'approvisionnement qui proviennent d'autres régions du Niger et de la production locale représentent une opportunité pour le transfert monétaire. En effet, au cas où les circuits d'approvisionnement depuis le Nigeria connaissent des difficultés en raison de problèmes sécuritaires ou des mesures de l'état d'urgence, la baisse du volume de produits dans les marchés de Diffa pourrait être atténuée par l'augmentation du volume d'approvisionnement depuis les autres régions du pays, telles que Zinder et Maradi, ou encore depuis le Tchad pour les marchés se trouvant dans les communes

<sup>53</sup> SIMA. Analyse approfondie des marchés et de la sécurité alimentaire au Niger. Avril 2019

les plus proches du Tchad. De plus, le délai de réponse d'une à deux semaines estimé par la majorité des commerçants est plutôt favorable au transfert monétaire selon le groupe restreint ayant interprété les résultats.

L'analyse de l'acceptation du transfert monétaire et de la protection des bénéficiaires a montré que les populations accordent une importance croissante aux AGR. Cette considération des AGR comme deuxième dépense prioritaire après la nourriture représente une opportunité car les AGR contribuent à l'autonomisation des populations et permettent de stabiliser les revenus des ménages après l'arrêt de l'aide monétaire. Par ailleurs, l'utilisation de l'argent semble plutôt concertée par les deux conjoints particulièrement chez les populations non déplacées, ce qui est en phase avec la volonté d'implication des femmes par les organisations de mise en œuvre du transfert monétaire.

En ce qui concerne les prestataires de services financiers, compte-tenu de la faiblesse de la représentation à Diffa, la capacité des IMF et des services de transfert d'argent à déployer des équipes mobiles même dans des localités très éloignées des centres urbains représente une importante opportunité pour le transfert monétaire. De plus, certaines IMF présentes à Diffa ont presque une décennie d'expérience avec les distributions monétaires ce qui permet aux organisations de mise en œuvre de travailler avec quelques prestataires expérimentés et connaissant bien le contexte de Diffa et les réalités du terrain. Certaines agences de transfert d'argent sont également en mesure de couvrir des opérations de transfert monétaire de grande envergure avec un budget élevé, selon l'expérience d'organisations de mise en œuvre telles que le PAM.

En ce qui concerne la capacité des organisations de mise en œuvre, la majorité des organisations interrogées ont des procédures d'opération standard et ont la capacité humaine pour la mise en œuvre de programmes de transferts monétaires. En termes de perspectives, les projections sont plutôt positives car le transfert monétaire occupe une place importante dans le plan de réponse humanitaire du Niger en 2019<sup>54</sup>– ceci montre que le transfert monétaire au Niger est considéré par les bailleurs et par les agences gouvernementales et humanitaires comme une stratégie d'assistance pertinente qui nécessite cependant des études sur la faisabilité et les risques pour informer les décisions.

## Contraintes

Malgré que l'analyse des marchés ait révélé d'intéressantes opportunités pour le transfert monétaire à Diffa, les organisations de mise en œuvre devraient tenir compte de certaines contraintes qui pourraient impacter leurs activités. Dans les communes où le nombre de marchés est faible (ex : Ngourti, Kablewa), l'éloignement des marchés par rapport à la plupart des localités représente une contrainte pour les populations, ce qui peut compliquer le déplacement aux marchés pour dépenser l'aide et faire baisser le montant de l'aide reçue en raison du coût du transport. De plus, en cas d'assistance monétaire, les bénéficiaires pourraient faire face à des difficultés liées aux taux de change car ils peuvent subir une perte sur le taux de change et ainsi voir le montant de l'aide baisser.

En termes d'acceptation, la préférence exprimée par les populations pour l'assistance en nature représente une contrainte, qui peut s'expliquer par l'éloignement de certains marchés, et peut suggérer une certaine méconnaissance de l'aide monétaire par les populations. Toutefois, les organisations de mise en œuvre peuvent améliorer cet aspect grâce à des sensibilisations auprès des populations pour renforcer la connaissance du transfert monétaire et de ses avantages.

La faiblesse de représentation des prestataires de services financiers et la concentration de l'essentiel des points de retrait en zones urbaines représentent une autre contrainte pour les organisations de mise en œuvre. En effet,

<sup>54</sup> OCHA. Niger -Plan de réponse humanitaire 2019. Décembre 2018

le transport des espèces en cas de déploiement d'équipes mobiles de distribution représente un coût et peut engendrer des risques sécuritaires. De plus, dans les zones couvertes par le réseau, les transactions monétaires peuvent être perturbées du fait de l'instabilité des réseaux de communication et des coupures d'électricité (empêchant de recharger les batteries des téléphones mobiles).

En ce qui concerne les organisations de mise en œuvre, elles peuvent faire face à des contraintes liées à l'exécution de leurs programmes dans le cadre du partenariat avec les prestataires de services financiers. Il s'agit notamment du respect des délais par les prestataires financiers, de retards de paiement, et de problèmes logistiques dus au transport des espèces. De plus, la situation sécuritaire et les mesures liées à l'état d'urgence dans la région représentent une difficulté pour les prestataires financiers surtout dans les communes de Nguigmi, Toumour, Chetimari, Gueskerou, Maine Soroa. Il pourrait y avoir des contraintes pour la mobilisation d'équipes mobiles de distribution et pour le respect des plannings de distribution (report fréquent des opérations du fait de la situation sécuritaire volatile).

## Risques

Sur la base des résultats de l'évaluation et selon l'expérience des organisations du CWG qui font du transfert monétaire à Diffa, l'aide monétaire pourrait occasionner ou augmenter certains risques sécuritaires vis-à-vis des populations, des prestataires de services financiers et des organisations de mise en œuvre.

En ce qui concerne les marchés, les risques d'attaques et d'enlèvements sur les chemins d'accès aux marchés, en particulier dans les communes de Gueskerou, N'Guigmi, Kablewa, Toumour et Maine Soroa, peuvent dissuader les populations de se rendre au marché et exposer les potentiels bénéficiaires à des risques sécuritaires en cas de déplacement aux marchés pour dépenser l'assistance monétaire.

Quant à la protection des bénéficiaires, l'aide monétaire pourrait avoir des effets pervers au sein des familles et des communautés, notamment des disputes conjugales et intercommunautaires. Malgré les bénéfices du transfert monétaire, ces risques identifiés peuvent entraîner d'autres problèmes de protection et annihiler les effets positifs de l'assistance monétaire pour la communauté.

A l'image des populations, les prestataires de services financiers peuvent également faire l'objet de menaces ou d'attaques par les groupes armés, notamment aux points de retraits ou lors du transport des espèces, si des mesures de sécurité rigoureuses ne sont pas mises en place.

En ce qui concerne les organisations de mise en œuvre, en plus des risques sécuritaires tels que les menaces dont ils peuvent faire l'objet dans certaines localités, il existe certains risques liés à la sélection des bénéficiaires et à la mise en œuvre des programmes, notamment le risque d'erreurs et de fraudes lors du ciblage des bénéficiaires. Ce risque de fraude peut créer un déséquilibre ; une inégalité d'accès à l'aide et pourrait intensifier les problèmes intercommunautaires.

## Recommandations

Sur la base des risques et opportunités identifiées, un groupe de travail restreint au sein du CWG ayant travaillé sur cette évaluation a proposé les recommandations suivantes dans le but de mitiger les contraintes et les risques identifiés :

1. Renforcer la coordination entre les acteurs : le renforcement de la coordination stratégique et opérationnelle entre les acteurs humanitaires et gouvernementaux est crucial à la mise en place du transfert monétaire multisectoriel à Diffa. Une réponse mal coordonnée entre les acteurs pourrait

entraîner des interventions simultanées dans les mêmes zones et éventuellement une baisse d'efficacité. Dans le HNO 2019, une recommandation a également été formulée en ces termes « une approche plus coordonnée du transfert monétaire pourrait certainement conduire à une plus grande efficacité grâce à une programmation et à un usage multiple permettant de répondre collectivement à un plus grand nombre de besoins »<sup>55</sup>. Cette coordination pourrait être matérialisée par l'élaboration conjointe de procédures harmonisées incluant la conception, la mise en œuvre et le suivi. Cette coordination permettrait aussi d'accélérer le processus de définition du panier de dépenses minimum (MEB)<sup>56</sup> pour une compréhension collective et concertée des besoins multisectoriels des populations afin d'harmoniser les montants distribués dans le cadre du transfert monétaire à usage multiple. Dans cette continuité, le renforcement de la coordination pourrait aussi se matérialiser par le partage d'informations, notamment sur les localités ciblées, les calendriers de distribution, les activités prévues afin de favoriser la complémentarité des interventions. En plus du renforcement de la coordination au niveau national, la mise en œuvre des programmes de transfert monétaire pourrait gagner en efficacité grâce à la mise en place ou à la redynamisation des cadres de coordination au niveau des communes avec une meilleure implication des autorités locales.

2. Faire un suivi régulier de la situation sécuritaire : compte-tenu de la situation sécuritaire volatile dans la région, avant chaque mise en œuvre d'un projet de transfert monétaire dans les localités ciblées, il est nécessaire que les organisations fassent un suivi de la situation sécuritaire, voire une évaluation sécuritaire pour mesurer les risques sécuritaires vis-à-vis des bénéficiaires avant chaque assistance monétaire. Ce besoin de suivi sécuritaire concerne davantage les communes dans lesquelles se concentrent l'essentiel des incidents sécuritaires répertoriés dans la région, notamment Gueskerou, Toumour, Bosso, Chetimari, Diffa, N'Guigmi et Maine Soroa. Ce suivi nécessite l'implication des communautés et les acteurs locaux (autorités locales, autorités administratives) du fait de leur bonne connaissance du contexte et leur accès à l'information sur la situation sécuritaire.
3. Améliorer le processus de sélection des bénéficiaires et des récipiendaires : l'évaluation a identifié un risque d'erreurs et de fraudes lors de la sélection des bénéficiaires. Ainsi, il a été recommandé que les organisations réfléchissent de façon coordonnée sur les mécanismes permettant d'améliorer les processus de ciblage des bénéficiaires. De plus, pour la désignation des récipiendaires de l'aide, les organisations de mise en œuvre pourraient partager leurs expériences autour de critères de désignation des récipiendaires de l'aide au sein des ménages polygames en particulier afin d'atténuer le risque de tensions familiales.
4. Renforcer la sensibilisation communautaire : la sensibilisation communautaire devrait s'intensifier en s'appuyant sur les leaders communautaires afin de réduire les risques de tensions et de renforcer la protection des bénéficiaires. Ainsi, la sensibilisation devrait être menée durant tout le processus et les étapes de mise en œuvre du programme d'assistance monétaire.
5. Associer le Cluster Protection dans la sensibilisation communautaire : le Cluster Protection pourrait jouer un rôle important dans la sensibilisation communautaire pour atténuer les effets pervers qui pourraient être créés par le transfert monétaire. Cette coordination avec le Cluster Protection pourrait être gérée via le CWG multisectoriel.

<sup>55</sup> OCHA, Plan de Réponse Humanitaire 2019 au Niger. Décembre 2018

<sup>56</sup> Selon le glossaire du Cash Learning Group (CALP), un panier de dépenses minimum (MEB) requiert d'identifier et de quantifier les biens et services constituant les « besoins de base » qui peuvent être monétarisés et qui sont accessibles sur les marchés et services locaux. Les biens et services inclus dans un MEB sont ceux que les ménages bénéficiaires dans un contexte spécifique sont plus à même de prioriser, sur une base permanente ou saisonnière. Un MEB est nécessairement multisectoriel et basé sur le coût moyen des items composant le panier. Il peut être calculé pour différentes tailles de ménages.

6. Faire une étude plus approfondie sur le genre et le transfert monétaire : cette étude a révélé des différences en fonction du genre en ce qui concerne l'acceptation du transfert monétaire par les populations. Une étude plus approfondie sur la place du genre dans les programmes de transfert monétaire permettrait de mieux tenir compte des relations de genre lors de l'assistance monétaire à Diffa et des effets potentiels du transfert monétaire au sein des ménages.
7. Faire des études plus ciblées sur les zones d'intervention : cette évaluation de la faisabilité du transfert monétaire à Diffa donne un aperçu des opportunités et des risques du transfert monétaire dans la région et présente des tendances par commune disponibles dans les fiches d'information réalisées (voir annexes). Cependant, les organisations de mise en œuvre devraient réaliser des études sur les zones ciblées avant chaque intervention monétaire afin de déterminer les modalités de distribution les plus appropriées.

Tableau récapitulatif des opportunités, contraintes, risques du transfert monétaire à Diffa et recommandations

Axes évalués	Opportunités	Contraintes	Risques	Recommandations
<p><b>Capacité des marchés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture régulière des marchés : quotidienne pour les marchés centraux (ex. marché central de Diffa), hebdomadaire pour la plupart des marchés</li> <li>• Disponibilité des produits alimentaires de base dans la plupart des marchés (selon les périodes de l'année pour les produits saisonniers) et de produits non alimentaires de consommation courante</li> <li>• Diversité des sources d'approvisionnement des produits selon les marchés (Nigeria, région de Diffa, région de Zinder, région de Maradi et le Tchad)</li> <li>• Amélioration /stabilité de l'état des infrastructures de stockage dans la plupart des marchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le déplacement au marché représente une contrainte pour les populations en raison des moyens de transport limités (déplacement à pieds, à dos d'animaux, deux roues), les conditions météorologiques difficiles (forte chaleur/pluie) et la crainte d'incidents sécuritaires (enlèvements, attaques etc.) dans certaines communes qui connaissent des incidents sécuritaires sporadiques comme N'Guigmi, Maine Soroa, Toumour, Chetimari, Gueskerou</li> <li>• Difficultés liées au taux de change dans certains marchés telles que les commissions élevées, la dépréciation de la valeur de la monnaie</li> <li>• Baisse de l'offre de certains produits alimentaires saisonniers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vol d'espèces au niveau des marchés surtout pendant les jours de très forte animation (à l'approche des fêtes par exemple)</li> <li>• Attaques et enlèvements sur les chemins d'accès aux marchés rapportés par les populations dans certaines communes telles que Gueskerou, Nguigmi, Toumour, Kablewa et Maine Soroa</li> <li>• Approvisionnement des marchés encore trop dépendant du Nord Nigeria malgré la production locale et l'approvisionnement à partir de Zinder et de Maradi / risque de baisse de l'approvisionnement des marchés de Diffa en cas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure coordination au niveau national et communal entre les acteurs qui mettent en œuvre le transfert monétaire : définition de procédures standard, accélération de la définition d'un panier de dépenses minimum et partage d'expériences et de bonnes pratiques à travers le CWG multisectoriel</li> <li>• Mettre en place ou redynamiser les cadres de coordination au niveau des communes avec une meilleure implication des autorités locales.</li> <li>• Accélérer le processus de définition du panier de dépenses minimum (MEB)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabilité de l'offre de produits non alimentaires et de produits alimentaires importés (riz importé, maïs, huile) dans la majorité des marchés cette année par rapport à l'année dernière</li> <li>• Tendance des populations à remplacer les produits céréaliers saisonniers non disponibles à certaines périodes de l'année par d'autres produits tels que les pâtes alimentaires</li> <li>• Majorité des commerçants interrogés en capacité de répondre en deux semaines maximum au cas où la demande doublerait</li> </ul>	<p>(mil, niébé) dans environ le tiers des marchés cette année par rapport à l'année dernière</p>	<p>d'aggravation de la situation sécuritaire dans les marchés au Nigeria</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque d'arnaque sur le taux de change lorsque les bénéficiaires dépensent l'argent dans les marchés</li> </ul>	<p>pour une compréhension collective et concertée des besoins multisectoriels des populations afin d'harmoniser les montants distribués dans le cadre du transfert monétaire à usage multiple.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les mécanismes les plus réalisables et efficaces à court, moyen et long terme pour l'identification unique des bénéficiaires afin d'éviter que des personnes bénéficient de plusieurs aides en même temps du fait du manque de coordination entre organismes de mise en œuvre.</li> </ul>
<p><b>Acceptation du transfert monétaire et protection des bénéficiaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité des dépenses effectuées avec l'aide monétaire par les populations dont les AGR en particulier qui sont en phase avec l'objectif d'autonomisation des populations</li> <li>• Implication des femmes dans le processus décisionnel quant à l'utilisation de l'argent (plus particulièrement chez les populations non déplacées selon les groupes de discussion)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Populations interrogées davantage favorables à l'aide en nature qu'au transfert monétaire / Connaissance limitée/méconnaissance du transfert monétaire et plus particulièrement de la distribution en coupons par les populations</li> <li>• Déplacement au marché considéré comme une contrainte par les populations en raison des difficultés d'accès aux marchés,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détournement de l'argent par le mari (utilisation de l'argent pour ses besoins personnels et non pour ceux du ménage)</li> <li>• Tensions au sein des familles polygames entre coépouses si l'utilisation de l'argent n'est pas concertée entre tous les membres de la famille</li> <li>• Contestations du ciblage et risque de disputes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un suivi de la situation sécuritaire dans les zones ciblées avant chaque intervention monétaire pour ne pas exposer les bénéficiaires à des risques sécuritaires en allant au marché ou sur le trajet pour récupérer l'aide</li> </ul>



		<p>qui explique en partie la préférence pour l'aide en nature</p>	<p>intercommunautaires entre les populations au sein d'une même communauté ou entre deux communautés différentes (déplacées et non déplacées)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Extorsion de fonds par les groupes armés non étatiques auprès des bénéficiaires après réception de l'argent</li> <li>• Menaces des bénéficiaires du transfert monétaire par les groupes armés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer le processus de ciblage des bénéficiaires afin que l'aide profite aux plus vulnérables et définir des critères de désignation des récipiendaires de l'aide qui tiennent compte du risque de tensions dans les familles polygames.</li> <li>• Renforcer la sensibilisation pour éviter les risques de tensions communautaires/familiales et sensibiliser sur les risques sécuritaires</li> </ul>
<p><b>Capacités/limites des prestataires de services financiers</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité des types de prestataires financiers susceptibles de jouer un rôle opérationnel dans le transfert monétaire à Diffa : les IMF (Ngada et Asusu), les agences de transfert d'argent (Nita, BNIF et Aliza) et les opérateurs téléphoniques qui disposent d'un service de transfert d'argent (Orange, Airtel, Moove)</li> <li>• Capacité des prestataires financiers à déployer des équipes mobiles de distribution dans toutes les communes de la région dans la limite des zones qui leur sont accessibles sur le plan sécuritaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible représentation des prestataires financiers (surtout présents en milieu urbain à Diffa, N'Guigmi et Maine Soroa)</li> <li>• Perturbations fréquentes des réseaux de communication qui ralentissent les activités de transfert d'argent</li> <li>• Faible capacité de préfinancement des IMF</li> <li>• Les personnes qui détiennent un téléphone portable font face à des difficultés telles que la recharge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque que les prestataires financiers ne disposent pas des ressources humaines, logistiques et financières pour répondre à une très forte demande de transfert monétaire par plusieurs organisations</li> <li>• Menace des prestataires financiers par les groupes armés</li> <li>• Attaques des points de retrait des prestataires financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associer le Cluster Protection via le CWG pour une meilleure implication des acteurs de protection dans la sensibilisation communautaire avant l'assistance monétaire</li> <li>• Faire une étude plus approfondie sur le genre et les transferts monétaires à Diffa pour aider les organisations de mise en œuvre à mieux tenir compte de la problématique du genre</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience de partenariat de certains prestataires financiers à Diffa avec des organisations de mise en œuvre du transfert monétaire</li> </ul>	<p>en raison des coupures d'électricité ou la non électrification de certaines localités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problème de disponibilité des espèces au niveau des banques commerciales qui gèrent les fonds des IMF et des opérateurs téléphoniques</li> <li>• Mesure de fermeture temporaire/permanente de points de retrait des agences de transfert monétaire comme mesure de sécurité après des incidents sécuritaires</li> <li>• Fermeture tôt des bureaux de retrait des opérateurs téléphoniques à Diffa par rapport aux autres régions du pays (15h)</li> </ul>	<p>par les groupes armés non étatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attaques lors du transport des espèces par les prestataires financiers</li> </ul>	<p>pour la mise en place du transfert monétaire à usage multiple à Diffa.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des études sur les localités ciblées par les programmes de transfert monétaire dans la région de Diffa afin de déterminer les modalités de distribution les plus appropriées. Ces études ciblées pourraient être réalisées par les organisations de mise en œuvre avant chaque intervention monétaire</li> </ul>
<p><b>Capacités et défis des partenaires de mise en œuvre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre institutionnel au Niger favorable au transfert monétaire et existence d'agences gouvernementales qui font du transfert monétaire à Diffa</li> <li>• Les organisations de mise en œuvre interrogées ont des procédures d'opération standard</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés logistiques et financières dont les organisations de mise en œuvre font face parfois (respect des délais par les prestataires financiers, retard de paiement, problèmes logistiques dus au transport des espèces etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de fraudes/erreurs lors du processus de ciblage des bénéficiaires</li> <li>• Déplacement fréquent des populations : risque de recensement secondaire qui permettrait à certains déplacés de bénéficier de plusieurs aides en même</li> </ul>	

	<p>(évaluation des risques de protection etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Opportunité de partage d'expérience entre les organisations qui font du transfert monétaire via le CWG multisectoriel</li> <li>• Le transfert monétaire occupe une place importante dans le plan de réponse humanitaire du Niger en 2019</li> <li>• Diversité de bailleurs qui financent le transfert monétaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défi d'amélioration du processus de ciblage afin que l'aide profite aux plus vulnérables</li> <li>• L'état d'urgence dans la région et la situation sécuritaire dans des localités situées dans certaines communes en particulier (Nguigmi, Toumour, Chetimari, Gueskerou, Maine Soroa) posent des difficultés pour la mobilisation d'équipes mobiles de distribution et pour le respect des plannings de distribution (report fréquent des opérations du fait de la situation sécuritaire volatile)</li> </ul>	<p>temps au détriment d'autres personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attaques ciblées sur le personnel des organisations de mise en œuvre sur le terrain lors des distributions</li> <li>• Menaces des organisations de mise œuvre du transfert monétaire par les groupes armés</li> </ul>	
--	--	--	---	--

## CONCLUSION

L'analyse des résultats de cette évaluation en termes de capacité des marchés, d'acceptation du transfert monétaire et de protection des bénéficiaires, de capacités et défis des prestataires de services financiers et des partenaires de mise en œuvre a permis de fournir un aperçu des risques et des opportunités du transfert monétaire multisectoriel à Diffa et d'élaborer des recommandations avec un groupe de travail restreint au sein du Cash Working Group multisectoriel (CWG).

L'analyse des marchés a révélé que la stabilité des prix des produits céréaliers observée pendant ces cinq dernières années<sup>57</sup> au niveau national est favorable à l'aide monétaire. Les produits alimentaires de base et des produits non alimentaires de consommation courante sont disponibles dans la majorité des marchés. Malgré la forte dépendance aux circuits d'approvisionnement en provenance du Nigéria, les marchés sont aussi approvisionnés à partir de la production locale et de circuits en provenance de Zinder et du Tchad dans une moindre mesure. La majorité des commerçants interrogés estiment qu'ils sont en capacité de répondre en deux semaines maximum au cas où la demande doublerait, ce qui est un délai de réponse favorable au transfert monétaire compte-tenu du contexte sécuritaire et économique à Diffa. Les contraintes liées à la capacité des marchés restent les difficultés d'accès aux marchés selon les localités, le risque de perte ou d'arnaque sur le taux de change et des risques tels que le vol des espèces au niveau des marchés. De plus, l'évaluation a identifié des risques d'attaques ou d'enlèvements sur les chemins d'accès aux marchés au niveau des communes les plus affectées par la crise selon les groupes de discussion : Toumour, Gueskerou, Chetimari, et N'Guigmi<sup>58</sup>.

En termes d'acceptation du transfert monétaire, les IC et les populations ayant participé aux groupes de discussion sont davantage favorables à l'aide en nature qu'à l'aide monétaire hormis les femmes non déplacées car le déplacement vers les marchés est considéré comme une contrainte par les populations. Selon le groupe de travail restreint du CWG ayant contribué à l'interprétation des résultats, les organisations de mise en œuvre pourraient renforcer l'acceptation du transfert monétaire par les populations grâce à des sensibilisations axées sur une meilleure connaissance du transfert monétaire et de ses avantages. En cas d'aide monétaire, les principales dépenses effectuées seraient la nourriture et les Activités Génératrices de Revenus (AGR), ce qui est en phase avec l'objectif d'autonomisation des populations qui est inhérent à certaines stratégies d'assistance monétaire. Toutefois, les organisations devraient tenir compte de certains risques de protection avant la mise en œuvre des programmes de transfert monétaire. En effet, l'assistance monétaire pourrait engendrer des effets pervers au sein des familles tels que les disputes, le détournement de l'aide par le mari et des effets au sein de la communauté, notamment les soupçons de fraude et les disputes intercommunitaires. Par ailleurs, d'après les groupes de discussion réalisés dans les communes les plus affectées par la crise (Gueskerou, Toumour, Chetimari, N'Guigmi) les populations pourraient être exposées à des risques de protection tels que des extorsions de fonds par les groupes armés et des attaques et enlèvements sur le trajet aller/retour pour récupérer l'aide.

En ce qui concerne les prestataires de services financiers, il existe une diversité de types de prestataires de services financiers présents à Diffa (IMF, agences de transfert d'argent, opérateurs téléphoniques) et certains de ces prestataires sont en mesure de distribuer des sommes très élevées et d'augmenter leur plafond de retrait durant la durée de l'aide monétaire. Les contraintes concernant ces prestataires sont notamment leur faible représentation car ils sont davantage implantés en zones urbaines dans les localités de Diffa, Maine Soroa et N'Guigmi. Pour ce qui est des opérateurs téléphoniques en particulier, la faible couverture réseau et les

<sup>57</sup> SIMA. Analyse approfondie des marchés et de la sécurité alimentaire au Niger. Avril 2019

<sup>58</sup> Bosso fait partie des communes dans lesquelles le cluster protection au Niger relève régulièrement des incidents de protection. La commune de Bosso n'a pas été visitée dans le cadre de cette évaluation en raison des limitations sécuritaires

perturbations des réseaux de communication représentent des difficultés pour la mise en œuvre de l'aide monétaire à Diffa.

Le Niger bénéficie d'un cadre institutionnel favorable à l'aide monétaire à travers les filets sociaux. Les organisations humanitaires interrogées estiment qu'elles ont la capacité humaine et financière à mener des programmes de transferts monétaires, considérés comme une stratégie d'intervention pertinente dans le HNO 2019 pour lutter contre la vulnérabilité. Toutefois, dans le cadre de la mise en œuvre du transfert monétaire, ces organisations font face à quelques difficultés qui sont surtout liées à la situation sécuritaire dans la zone.

Les résultats de cette présente évaluation sont globalement similaires à ceux de l'évaluation réalisée conjointement par le PAM, le HCR, OCHA et UNICEF en 2017 sur la faisabilité du transfert monétaire à Diffa. Les évolutions notables sont surtout en termes d'acceptation du transfert monétaire et de protection des bénéficiaires. Dans cette présente évaluation, une importance plus accrue des AGR parmi les dépenses prioritaires en cas d'aide monétaire a été constatée en particulier chez les populations non déplacées et l'implication des femmes non déplacées dans les décisions pour l'utilisation de l'argent semble également plus accrue.

Compte-tenu des risques identifiés, le groupe de travail restreint au sein du CWG ayant participé à cette évaluation a proposé la mise en place d'une meilleure coordination des activités par les organisations de mise en œuvre via le CWG qui peut servir de cadre à la définition de procédures standards de mise en œuvre du transfert monétaire et à la définition d'un panier de dépenses minimum (MEB). En termes de protection des bénéficiaires, il a été recommandé que les organisations fassent un suivi de la situation sécuritaire lors de la mise en œuvre du transfert monétaire afin d'atténuer les risques sécuritaires auxquels les bénéficiaires sont exposés. Par ailleurs, les activités de sensibilisation communautaire devraient être renforcées en impliquant les leaders communautaires durant tout le processus pour prévenir des tensions que le transfert monétaire pourrait créer au sein des familles et des communautés. Le CWG pourrait impliquer le Cluster Protection dans les mécanismes de sensibilisation communautaire en lien avec le transfert monétaire.

En définitive, compte-tenu des résultats ayant démontré une préférence pour l'aide en nature chez la majorité des populations interrogées, les organisations gagneraient à mieux comprendre les déterminants de la préférence pour l'aide en nature afin de mettre en place une stratégie de réponse et de sensibilisation pour les adresser. Cette évaluation de la faisabilité du transfert monétaire à Diffa donne un aperçu des opportunités et des risques du transfert monétaire dans la région ; cependant, avant la mise en œuvre de chaque programme monétaire, les organisations devraient faire des évaluations plus ciblées sur les zones d'intervention afin de déterminer les mécanismes de distribution les plus adaptés selon les zones bénéficiaires. Dans cette continuité, une étude plus approfondie sur la place du genre dans les programmes de transfert monétaire permettrait de mieux tenir compte des relations de genre lors de l'assistance monétaire à Diffa et des effets potentiels du transfert monétaire au sein des ménages.

**ANNEXES**
**Annexe 1 : Liste des marchés**

Commune	Marchés enquêtés	Marchés inaccessibles aux équipes de REACH pour des raisons sécuritaires au moment de l'enquête
<b>Bosso</b>		Barwa
		Abadan
		Gadri
		Bosso
<b>Chetimari</b>	Chetimari	Kakaria
	Guegmari	Kabi
	Issari	
	Nguelkolo	
	Sayam forage	
<b>Diffa</b>	Boulangou Yaskou	
	Marche central de Diffa	
<b>Foulatari</b>	Foulatari	
	Nguelkori	
<b>Goudoumaria</b>	Boutti	
	Djajeri	
	Djougounoumaram	
	Goudoumaria	
	Kadelabaoua	
	Karagou	
	Kilakam	
	Kodjimeri	
	Kosseiri	
	Kouiwake	
	Kouloumfardou	
	Ngario	
<b>Gueskerou</b>	Fourdi	Dagaya
	Kinjandi	Dewa
	Ngaguam	Gueskerou
	Waragou	
<b>Kablewa</b>	Dibeho	
	Djariho	
	Kablewa	
<b>Maine Soroa</b>	Cheri	Boudoum
	Chillouko	
	Goujou	
	Kassouloua	
	Maine	
	Malam Boulamari	

	Mellari	
	Ngatoupe	
<b>Ngourti</b>	Zormodo	
	Ngourti	
<b>N'Guelbeyli</b>	Boula	
	Douguildi	
	Gouderam	
	Nguel Namaré	
<b>Nguigmi</b>	Bilabrin	Dorolelewa
	Nguigmi	
<b>Toumour</b>	Toumour	Nouroua
		Karia
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>13</b>
		<b>58</b>

## Annexe 2 : Liste des localités évaluées

Commune	Localité
Chetimari	Gremaridi
	Chetimari
Diffa	Ligaridi
	Diffa
Foulatari	Foulatari
	Mallam Guiradi I
Goudoumaria	Kouloudja
	Goudoumaria
Gueskerou	Kinjandi
	Garin dogo
Kablewa	Kablewa
	Oudi Peulh
Maine Soroa	Ambouram Ali
	Maine Soroa
Ngourti	Ngourti
	Babalmi
N'Guelbeyli	Gazoumadje
	Zormodo
NGuigmi	Nguigmi
	Lari Kanori
Toumour	Toumour
<b>Total</b>	<b>21</b>



### Annexe 3 : Compilation de données secondaires sur le transfert monétaire au Niger

Auteur	Titre	Pays/région	Date de publication
Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA)	Analyse approfondie des marchés et de la sécurité alimentaire au Niger	Niger (toutes les régions)	Mai 2019
Cluster Protection	Carte des incidents de protection de janvier à mai 2019 - région de Diffa	Niger (Diffa)	Mai 2019
Cluster Protection	Aperçu du monitoring de protection à Diffa	Niger (Diffa)	Mai 2019
PAM	Comment les transferts monétaires et alimentaires et la création d'actifs peuvent contribuer à l'autonomisation des femmes : leçons apprises au niger, au kenya et au zimbabwe	Niger, kenya, Zimbabwe	Septembre 2018
OCHA	Plan de réponse humanitaire 2019 au Niger	Niger	Décembre 2018
OCHA	Aperçu des besoins humanitaires (HNO)	Niger	Novembre 2018
World Vision	Feasibility of Multi-purpose Cash Transfers in N'Guigmi	Niger (Diffa)	Mai 2017
OCHA,PAM,HCR,UNICEF	Évaluation de la faisabilité du transfert monétaire conjoint en situation d'urgence à Diffa	Niger (Diffa)	Mai 2017
LASDEL	Les transferts monétaires au Niger : la manne et les soupçons	Niger (toutes les régions)	Juin 2013

## Annexe 4 : Fiches d'information de l'évaluation (liens)

- Région de Diffa : <http://bit.ly/2MnvqjA>
- Commune de Toumour : <http://bit.ly/2Yus2pB>
- Commune de N'Guigmi : <http://bit.ly/2YwPc2x>
- Commune de NGuelbeyli : <http://bit.ly/2GBoa06>
- Commune de Diffa : <http://bit.ly/2ZvDbrm>
- Commune de Chetimari : <http://bit.ly/2Otutcs>
- Commune de Foulatari : <http://bit.ly/2Mq35Jr>
- Commune de Goudoumaria : <http://bit.ly/2Gx3OoD>
- Commune de Gueskerou : <http://bit.ly/2LReB0Y>
- Commune de Kablewa : <http://bit.ly/2YvpFXL>
- Commune de Maine Soroa : <http://bit.ly/2GBRXpi>
- Commune de Ngourtî : <http://bit.ly/2YrJAXD>